New Brunswick
Advisory Council
on the Status of Women

ANNUAL REPORT 2008-2009

ISBN 978-1-55471-223-6

Chairperson's Message

The Advisory Council's work - bringing before the government and the public and advising the Minister on matters of interest and concern to women continues under the responsibility of succeeding New Brunswick women. I began my term as Chairperson September 2008, halfway through the fiscal year. I salute my predecessor, Ginette Petitpas -Taylor, as well as the other Chairpersons who came before me and I am proud to continue the work.

The past year has been a time of considerable activity. The 2008 Report Card on the Status of Women, launched at the beginning of 2008, was central to a lot of these activities in the first months of 2008-09. The Advisory Council brought to the attention of the relevant government and other authorities, the data in the Report Card that pointed to the need for change, if equality is to be reached. We also launched during the year dozens of factsheets based on the data in the Report Card.

The Advisory Council's Action plan puts emphasis on the equality issues that we want to see advanced - pay equity, poverty and violence reduction, access to affordable and quality child care services, women in politics, Aboriginal women's rights. But it also aims for sustained mobilization of New Brunswick women and women's groups - the material that change is made of.

Our Action Plan also directs us to work to increase the presence of women in all sectors of New Brunswick society, especially in elected politics, since that may well facilitate change in the other issues. Finally we seize every opportunity to increase the use of gender equality analysis - especially given women's under representation in decision-making positions.

The Council maintains its concerted effort to be in the communities as much as possible. We held our quarterly meetings in different regions, we take time at those meetings to hear from our members about the concerns in their region and we hold information sessions, mostly free Lunch and Learns in several New Brunswick communities. In 2008-09, we held over 30 sessions in 10 communities, including two First Nation communities. We met with the Members of the Legislative Assembly in December to seek their help in advancing women's issues through legislation and party policies. A future goal of making municipal councils aware of women's issues is pending for 2009-10.

Behind every successful woman are all the women who came before her - an often used slogan by the Advisory Council because it shows the common interest and solidarity of women and the work of creating equality.

Let us see what we can do together in the coming year.

Elsie Hambrook

Chairperson

March 31, 2009

WHO WE ARE

The members of the Advisory Council in 2007-2008 are:
Ginette Petitpas-Taylor, Moncton, Chairperson, replaced in September 2008
Elsie Hambrook, Quispamsis, appointed September 2008
Odette Richard, Westmorland Kent, appointed June 2004, (Vice-Chairperson March 2005)
Jayme L.J. O'Donnell, Fredericton, appointed March 2009
Rita Boucher, Acadian Peninsula, appointed September 2008
Sharon McKinnon, Chaleur, appointed September 2008
Beatrice Long, Madawaska/Victoria, appointed November 2007
Elizabeth Matheson, Miramichi, appointed November 2007
Dale Marie LeBlanc, Moncton, appointed November 2007
Diana J. Alexander, Greater Saint John, appointed November 2007
Karla Dawn Reynolds, Kings/Albert, appointed April 2006
Dorothy Hamilton, Restigouche, appointed April 2006
Jackie Matthews, Charlotte, re-appointed November 2007

WHAT WE DO

The Advisory Council was created by provincial legislation to advise the Minister on issues of concern to women and to bring these issues before the public and the government. The Mission of the Advisory Council is to promote equity for women in all sectors of New Brunswick society. The Council studies issues and adopts recommendations for action. On matters of interest to women, the Council:

- advises governments
- recommends laws, policies and practices to the N.B. government
- facilitates networking amongst women's groups
- gathers, researches and disseminates information
- increases awareness on issues, programs and services.

HOW TO CONTACT US

Advisory Council on the Status of Women
236 King St., Fredericton, N.B. E3B 1E2
Tel: 506-444-4101, 1-800-332-3087
Fax: 506-444-4318
acswcccf@gnb.ca
www.acswcccf.nb.ca

COUNCIL MEETINGS

The members of the New Brunswick Advisory Council on the Status of Women held three meetings in 2008-09, each in a different part of the province. In addition, three conference call meetings were held. An orientation session for new members appointed in September 2008 was organized in conjunction with a visioning session held by the minister responsible for the status of women.

Quarterly meetings usually include a public session as well as board development activities. Members report on their activities and on the concerns of women in their region. Decisions are made on priorities and positions.

June 26-27, 2008, Campbelton, N.B.

Tax review - Members discussed the tight timeline of the government's tax review announced in June and the contract the Advisory Council has concluded with Queen's University Law professor Kathleen Lahey to prepare data analysis of the potential impact of the proposed tax review to women, men and various subgroups.

Sex Work - Following a discussion of a consultant's summary of the situation as regards to sex work and attendance to a public luncheon conference on the topic of sex workers in the Maritimes, the Advisory Council adopted a position statement on sex work and women's rights, addressing practical issues of concern to sex workers.

HPV - The members discussed the meeting on the Human Papillomavirus Virus and vaccine with the provincial Chief Medical Officer and the head of the N.B. Cancer Network, held at the Council office in May, as a result of which HPV information resources were added to the Council's website and a recommendation in support of provincial cervical cancer screening registry was made.

Wage Gap Action Plan - The members discussed the N.B. government's second Wage Gap Action Plan Progress Report released in June and the limitations of the pay equity efforts. The members said the ACSW should produce an evaluation including the organization of a meeting this fall of women's groups to hear concerns.

Workplan 2008-2009 - A consultant facilitated a strategic planning session to adopt another 18 month workplan. It was agreed the new Action Plan would be finalized during a conference call in the next few weeks.

June 26, 2008– Public Lunch & Learn, *Sex Workers in the Maritimes - Listening, for a change...* with authors/professors Gayle MacDonald of St. Thomas University and Leslie Ann Jeffrey of University of New Brunswick Saint John, co-authors of the book, Sex Workers in the Maritimes Talk Back. About 30 persons, including health and social service professionals and members of the public and media joined Council members for this session. The audio tape of the presentation was added to the Advisory Council website.

Conference call meeting - August 26, 2008
A revised Action Plan for the period July 2008 to December 2009 was discussed. Further changes and additions were made.

Conference call meeting - September 8, 2008
Members adopted a revised Action Plan for the period July 2008 to December 2009.

Conference call meeting - September 10, 2008
A visioning session to build a working relationship, proposed by the Minister for later in September, was discussed. The Chairperson said she had informed the minister during the summer that she would not stand for reappointment because of family obligations.

October 16-17, 2008 - St. Andrews

Tax Review - The members discussed women's groups inquiries about next steps after the Lunch & Learn on Sex and Taxes organized by the Advisory Council in August 2008 that featured tax expert Kathleen Lahey's analysis of the provincial government's tax reform proposals. The Council has been informed that the Select Committee on Tax Review would meet with a delegation of women, but no date has been set. The members discussed and adopted a position statement on tax reform, in response to the tax review proposals presented in the June 2008 N.B. Department of Finance discussion paper, drawing on the results of the quantitative study commissioned by the Council from tax expert Kathleen Lahey and on other feminist taxation analyses.

NB Wage Gap Action Plan - In view of the low take-up by private sector employers of voluntary implementation of pay equity, and the need for stronger government measures, the Council will bring together women's groups on a mini-skills conference with media training and pay equity workshops.

Child Care - The members met with Jody Dallaire, of the N.B. Child Care Coalition, to discuss child care issues, especially the threat of corporate investment in the child care system in New Brunswick.

October 16, 2008 - Public Lunch & Learn, *Quality, Available, Affordable Child Care in New Brunswick - Are We Dreaming in Technicolor?* About 20 persons from

COUNCIL MEETINGS (continued...)

St. Andrews and St. Stephen joined Council members to hear Jody Dallaire, Executive Director of the New Brunswick Child Care Coalition and Chair of Child Care Advocacy Association of Canada. She spoke of heightened public awareness about child care as a societal issue, the government's pay equity exercise for child care workers, and "seamless day" pilot projects promised for four N.B. communities. Developments that could compromise progress include the proposed Universal Child Care Benefit and flat tax. Session participants spoke about the chronic funding problems faced by child care facilities and the high cost of care for parents, who are also often solicited for fund-raising activities.

Media Training with Bissett Matheson Consulting - An interactive workshop on dealing with the media was held, with members participating in exercises to develop media interview skills.

February 26-27, 2009, Fredericton

In her report, Chairperson Elsie Hambrook noted the variety of issues that have attracted Council and media attention, including tax review and emergency contraception. She noted the public interest generated by Council members' opinion texts published in local newspapers, and encouraged members to continue the media presence to promote awareness of issues

Emergency Contraception - The need to improve access to emergency contraception was discussed. It was agreed that the Council would continue to make known its concerns about awareness, access and cost of emergency contraception, and would continue to lobby to end New Brunswick pharmacists' practice of requiring a questionnaire be filled and selling it behind the counter, despite the fact it can now be placed on pharmacy shelves.

Poverty Reduction - A position statement on a poverty reduction strategy was developed and adopted, incorporating new recommendations as well as reforms advocated by the Advisory Council through the years.

Mercury Amalgam - A position statement on mercury dental amalgam was adopted.

Wage Gap Action Plan - Members received an overview of pay gap and pay equity developments through the years, from the Advisory Council's 1978 recommendation to the current government's promises regarding a new public sector pay equity law. The Advisory Council's concerns regarding the current Wage Gap Action Plan notably inadequacies in the pay equity criteria and in the indicators to measure progress - were discussed.

Women's Issues Branch - The Assistant Deputy Minister of the government's Executive Council Office Women's Issues Branch gave an update on issues of common concern. The Branch focuses on violence and economic security (especially the gender wage gap).

February 26, 2009 - Public Lunch & Learn, Moving Women's Issues Forward, with Sue Calhoun, national president of the Canadian Federation of Business & Professional Women. 55 people including civil servants, small business, financial sector people, academics, community activists, joined Advisory Council members for an overview of the evolution of the BPW Clubs in Canada and its advocacy efforts on a range of issues including pay equity. Some participants expressed interest in founding local clubs.

Women and Politics - Members discussed initiatives to encourage more women to run for political office. Members noted the importance of making the Legislative Assembly more women/family friendly and reducing the often adversarial and restrictive nature of the nomination races. Since political parties are already setting their slates of candidates for 2010, members agreed the issue was urgent: a letter should be sent to all political parties encouraging them to be proactive in recruiting women candidates, the idea of a countdown could be promoted and Lunch & Learns could be organized.

ISSUES

ABORIGINAL WOMEN'S RIGHTS

The Advisory Council considers it has a responsibility to support First Nations women working towards equality, but also to help create the conditions that will ensure that the voices of First Nations women are heard. The Council organized a series of events (workshops, Lunch & Learns) on issues of concern to aboriginal women, some aimed at non-aboriginals and some for aboriginal women.

Four intensive workshops developed for an Aboriginal audience on issues pertinent to Aboriginal women and their communities were organized in 2008-09.

A half-day workshop on healthy personal and community relationships was held at Saint Mary's First Nations community.

In Tobique First Nation, a full-day workshop on Bill C-31: Past, Present and ... Working for More Change with Sharon McIvor, the lawyer/activist, member of the Lower Nicola Band from British Columbia, who is contesting the sexist provisions of the Indian Act, was also a celebration of Tobique women's contribution to that same struggle in the 1970s and 1980s.

The Advisory Council also contracted with CESO (Canadian Executive Services Organization) to provide two of their Aboriginal Women for Tomorrow Program workshops: Skills Development for Boards and Budgeting/ Financial Management. Aboriginal women from around the province came to the free sessions provided by CESO executives.

Four other sessions were also organized to raise awareness about Aboriginal women's issues in the non Aboriginal population: the role of elders, Aboriginal languages, sexism in the Indian Act, and Aboriginal governance.

A special webpage, Rights of First Nations Women, was added to the Advisory Council website to provide links to groups, resources, photos of artifacts and events in the struggle for Aboriginal women's rights, and the audio recording of several recent public events on issues of concern to Aboriginal women in the province.

The Council is represented on the advisory committee on violence against aboriginal women formed by the Minister responsible for the status of women.

SEX WORK - Summary

Sex work is currently legal in Canada, but it is next to impossible to engage in it without breaking a law. Laws that aim to push prostitution away from our view increase the risks associated with sex work and the violence experienced by the women. Their consequent marginalization leaves them vulnerable to abuse. This is made worse by the adversarial relationship established between police and sex workers; their experiences with police make them unwilling to seek help. This has also deprived sex workers of the protection of the law when they are victim of a crime while engaging in prostitution. Sex workers "have little expectation that the police will protect them from violence and every expectation that the police will arrest or fine them if given the chance" and because this is known in the general population and by men who purchase their services, sex workers are highly vulnerable to violence, robbery and other abuse. The Criminal Code should be enforced against people who threaten, harm or exploit sex workers. There is need for reform of the Criminal Code, with consultation of sex workers and organizations working with sex workers.

Most women enter prostitution because of difficult life circumstances but they are persons exercising choices. Viewing sex workers only as victims needing to be saved is demeaning. Individuals, community groups, churches, municipalities, and other levels of government need occasions to discuss attitudes toward sex workers and the need for these attitudes to be informed by the reality of the lives of sex workers, and by their rights in Canada.

Prostitution as practiced today often brings about harmful consequences - drug use, physical and mental health problems, involvement in criminal justice, loss of contact with family, loss of safe housing, and exposure to abuse. Sex workers need health and services such as counseling, substance abuse programs, needle exchanges and sterilization kits, street-wise workshops and condoms, as well as initiatives to reduce violence against sex workers. Agencies dealing with these issues must be aware of the needs of sex workers. Government intervention is required to provide additional resources and to bring together service organizations that are or should be involved in the delivery of harm reduction measures.

Sex workers who want to leave the trade often need help to deal with low employment skills, personal problems, and with attitudes about them in the work world. Government leadership is needed to fund outreach workers and to streamline solutions for this population: housing, drug detoxification and mental health services, education and employment.

In recognition of the fact that the average age that women enter sex work is 14, services for youth at risk must be improved, so that sex work does not become the only real or perceived option for survival.

In recognition of the fact that some women enter sex work because of their limited options, there is need for coordinated measures to address poverty, violence against women, gaps in social services and problems with access to appropriate drug treatment and mental health services, with particular reference to the needs of sex workers.

TAX REFORM - Summary

In June 2008, the provincial government announced a major tax reform exercise. To encourage participation by equality seeking groups in the two weeks of hearings, the Advisory Council created or made available several resources, including Sample Questions To Ask While Preparing Your Submission. Among those questions: What is the anticipated effect on equality, on each type of family, on people living alone and on the relative position of women and men? Why does the discussion paper only mention "one-earner family"? Given existing inequalities between women and men, between types of families, between low-income individuals/families and other groups, what measures has the Committee considered that could bring about more equality in the results? If the proposals have the effect of making it less attractive for a parent to be in the paid workforce, what programs will be in place to help that parent with labour force reentry, loss of pension credits and other benefits. Which proposals are of benefit only to those who have enough income to actually pay income taxes?

Before the end of the hearing period by the Select Committee on Tax Review, the Advisory Council presented some preliminary comments, while awaiting completion of the Advisory Council commissioned study on the potential impact of the proposed tax reform and the adoption by the Council of a position paper. The Advisory Council expressed concern about the tight timeframe for the tax reform consultation. The Council reiterated its recommendations of guidelines governing "government consultations". The Council noted the absence of gender or diversity analysis in the discussion paper.

By end of July 2008, the study by Queens University law professor and tax expert Kathleen Lahey was completed, made public and made available to the Select Committee on Tax Review. The study, *What About Women? Gender Analysis of Discussion Paper on New Brunswick's Tax System*, believed to be the first gender analysis of a major prospective tax policy document in Canada, concluded that the proposed changes to the tax system would widen the gap between women's and men's total incomes, taxable incomes, and after tax incomes and that several of the benefits proposed by the government would not go to those most in need, since about 41% of all N.B. women who filed income tax returns had no tax to pay at all, nor did 27% of men.

In September 2008, the Advisory Council adopted a position paper on the proposed tax reform. The Advisory Council urged governments undertaking fiscal reform to:

- Conduct and make publicly available gender-based analysis of the potential effects of any tax policy changes - positive and negative, direct and indirect - on the relative position of women, men and diverse groups of women and men.
- Ensure the conditions for effective gender-based analysis: sex-disaggregated data, high-level commitment by policy-makers, adequate human and financial resources, tools and training, and accountability by making GBA part of staff workload and evaluation.
- Consider the potential impact of any tax changes on government revenue as well as on distribution of income, consumption and property taxes among individuals and businesses.
- Ensure that the existing degree of progressivity in the personal and corporate income tax structure is not reduced. Maintain graduated tax rates to help reduce the income gaps between and among women and men.
- Provide refunds to lower-income individuals to offset the costs of single-rate consumption taxes and adjust this compensation to neutralize the impact of any rate increases. Regressive taxes that are levied at the same rate on all citizens regardless of income level place a heavier burden on those forced to spend all or most of their income on life's necessities.
- Make tax credits refundable so that low-income people who currently pay little or no tax also benefit from them.
- Dedicate adequate public expenditures to essential programs and services such as child care, instead of using tax measures to deliver small subsidies to individuals and families.
- Tax and benefit measures should be structured for individuals not couples or families. Joint measures that provide benefits to women as part of a couple or family reinforce economic dependency and may discourage labour force participation.

POVERTY REDUCTION - Summary

Focused government action is key to reducing and preventing poverty. Our current patchwork of public programs and voluntary sector initiatives is not adequate. The social safety net has holes that charity and non-profit organizations cannot be expected to plug. What is needed is decent employment with a living wage for those who can work, a decent level of support for those who cannot, and full participation in the economic and

social life of communities for all citizens.

The Advisory Council urges the New Brunswick government to adopt an evidence-based poverty reduction strategy that will:

- Integrate a gender-based diversity perspective. Women and children are more likely to live in poverty, experience poverty differently and face different constraints than men in their struggle to leave poverty. Aboriginal women, lone parent mothers, women with disabilities, recent immigrants, women with addictions and women in conflict with the law are among the hardest hit by poverty.
- Take a comprehensive approach with a focus on prevention. Actions must address the multiple dimensions of poverty and disadvantage, from social assistance and minimum wage to education and training, fiscal policy, housing, health and support for caregiving. Initiatives must target the conditions that help perpetuate poverty. Actions must be coordinated across government departments, and among all levels of government and Aboriginal authorities.
- Set targets and timelines, with well-resourced monitoring mechanisms. It is essential to establish to track progress and to ensure accountability for results. Sex and diversity-disaggregated data must be used in evaluating results and reports published at regular intervals.

The plan should address the following priority action areas:

- Minimum wage: Raise the minimum wage to bring full-time full-year earnings to at least the poverty line and introduce a formula linking future increases to an objective, evolving standard, indexed to the cost of living. Full-time minimum wage work should provide an income above the poverty line (Statistics Canada Low Income Cut-offs).
- Gender pay gap: Pursue actions to close the gender pay gap, including funding for women-centred training and workplace integration initiatives for non-traditional employment and the introduction of proactive public and private sector pay equity legislation that requires women's traditional jobs be paid according to their real value. Women today have at least as much education as men and are in the paid labour force most of their lives. Yet New Brunswick women earn considerably less on average, a pay gap that has long-term consequences for women, including lower pension benefits and savings.
- Employment Insurance: Reform the eligibility rules and benefit levels of the Employment Insurance program to better fit the paid work patterns and family realities of women's lives. Many more women than men do not qualify for regular EI benefits. Many women do not qualify for the EI maternity and parental leave benefits, and others cannot afford to live on the current level of benefits. An expanded compassionate care leave program is required to support women's caregiving responsibilities for aging and chronically ill relatives.
- Child care: Invest in building a publicly funded, high quality, affordable, not for profit child care system to ensure access for all children. Most New Brunswick children are in some kind of child care, and most of that child care is not held to minimum standards. Child care must be valued as an essential public service. We must invest in the creation of child care spaces - especially for infants - offered at affordable rates, in better trained and paid child care workers, in services that offer safe and well-equipped learning environments, with flexible scheduling to accommodate all parents, from the shift worker to the student or stay-at-home mother.
- Affordable housing: Invest in new construction, renovation and rent subsidies to improve access to quality, affordable housing for all citizens. The rising costs of market housing and long waiting lists for public housing are forcing growing numbers of women into substandard accommodations or onto the street. Aboriginal women living on- and off-reserve have great unmet needs.
- Health: Implement a comprehensive reproductive health strategy with measures to reduce the incidence of unintended pregnancies, particularly among teenagers, and improve women's access to mental health and addictions services. There are still too many teen pregnancies and significant regional variations in rates. We must ensure that youth and people of all ages throughout the province have access to accurate information and confidential and non-judgmental services for family planning, abortion, STI prevention and treatment, maternal and newborn care and parenting support. Women's mental health and addictions treatment needs are different than men's and the services provided are often ill-adapted and difficult to access.
- Social assistance: Peg social assistance rates to an objective standard to reflect the rising cost of basic needs and the minimum required for a life of dignity. Reform social assistance policies that have punitive or counterproductive effects. The federal government must increase funding to provinces for social assistance, and attach national standards of adequacy to ensure that social assistance rates meet the real costs of living. Some welfare policies penalize people who are trying to help themselves. One example is the economic unit policy. Eligibility should be determined on an individual basis in the case of single persons who are not legally married nor in a legally recognized common-law relationship , taking into account the income and needs of the applicant. A new definition of economic unit should

correspond to the financial support obligations set out in other laws for legally married or common-law New-Brunswickers.

- Access to justice: Increase the availability of family law support services and access to legal aid for family law matters, and expand coverage to poverty law issues.
- Tax policy: Ensure that fiscal policies do not deepen existing inequities between women and men, and particular groups of women and men. In particular, a progressive tax structure must be maintained. The existing modest level of progressivity should not be reduced in the New Brunswick tax system, since it offsets to a small degree the existing gender income gap by requiring that those with higher incomes pay a higher share of their income in tax.

WOMEN IN POLITICS

Municipal - The Advisory Council raised the problem created by the absence of restrictions on how much money candidates for municipal elections may spend on campaigning, and no requirements for filing statements of donations received. Without spending limits, special interests can more easily ensure their representative gets in. The lack of campaign financing controls has a disproportionate effect on women, since women have less income and more rarely represent moneyed interests. The Advisory Council also issued a media release following the May 2008 municipal elections to comment on the slight increased in the number of women elected, and to share recommendations to the many municipalities that elected no or few women.

Provincial - The Advisory Council expressed concern that New Brunswick is the province with the lowest number and the lowest proportion of women in Cabinet, and recommended that measures be adopted in the medium and long term since the situation is not improving by itself nor with current attempts to fix it. The Council reiterated its recommendations that the government introduce legislation requiring political parties to adopt plans that contribute to greater gender balance in the candidate search process and riding nominations, and, in collaboration with political parties, fund training and mentoring initiatives designed to encourage and prepare women to run for elective office. Initiatives could be undertaken in partnership with women's and community groups and municipalities. The Council also recommended that the provincial government revise its limits on electoral financing to limit the costs of running election campaigns and introduce such limits for nomination campaigns. The Advisory Council also pointed out that, in the absence of gender parity in the ranks of the elected, it becomes even more important that a gen dered perspective be adopted in all the research and proposals submitted to government for consideration, and the government's own Guide to Gender Based Analysis should become mandatory policy and part of the accountability framework.

Federal - A list of issues of importance to women in the 2008 federal election, *Women's List - Federal Election 2008*, was released. A summary of 10 topics and sources for further information were provided to help women voters speak with candidates or decide on their vote: the constitutional promise of equality, equal rights for Aboriginal women; early childhood care & education; a livable income; affordable housing; violence against women; access to justice; maternity & parental benefits; women's health; and female political representation.

HOME SUPPORT SERVICES

The Advisory Council continued to express its concern about the recruitment and retention problems related to home support workers in the province, not only because most workers and clients of home support are females, but because the reason their status and employment conditions are poor is that their work is historically women's work and undervalued. The Advisory Council urged the provincial government to place the responsibility of home support services with the Department of Health and improve the funding provided for salaries and the standards for workers.

MATERNITY AND PARENTAL LEAVES

The Advisory Council continued to advocate improved access and benefits to the national benefits program. In 2008-09, the Advisory Council also brought to the attention of the provincial government the fact that time out on maternity, parental or adoption leave is not counted as eligible service for a public employee's pension. A woman on maternity/parental or adoption leave must stop contributing to the public service pension plan. One option is for the provincial government to introduce a dropout provision similar to the one in the Canada Pension Plan, which allows a woman whose earnings stopped or are lower because she is raising a child under 7, to exclude that period from the calculation of her pension benefits.

ACCESS TO JUSTICE

The Advisory Council expressed concern about the elimination of the family court social worker/mediators and the reduction of the budget provided for legal aid services announced in March 2009, saying it feared the cuts would mean fewer options for separating families and longer wait times and higher costs for courts.

ISSUES (continued...)

MERCURY AMALGAM - Summary

Mercury poses well-documented risks to health and the environment. It is a component in an amalgam used for dental fillings, sometimes called "silver" or amalgam fillings. Mercury vapour is released during chewing, tooth brushing or grinding, as well as when amalgam is placed in or removed from teeth and dental amalgam contributes significantly to mercury body burden in people with amalgam fillings. Health Canada says that amalgam contributes detectable amounts of mercury to the body but the levels do not approach those recognized to cause illness. However, Health Canada says it is a good idea to reduce exposure to mercury. Some countries have banned the use of mercury-containing dental fillings, to protect health and the environment.

Concern has also been expressed over the handling of mercury by dental personnel, who are predominantly females of child-bearing age. There is also concern over disposal of mercury.

Mercury amalgam fillings are cheaper than current alternatives, and in New Brunswick and Canada, have often been used, with adults and children, without consultation or consistent effort to inform the patient/ parent of concerns or alternatives. Mercury fillings are especially favoured in cases where costs are being kept down, ex.: with social assistance recipients, for whom the government pays dentists a percentage of the usual rate. Women and children would be the first affected by any danger linked to mercury amalgam.

The Advisory Council recommends to the provincial government that public funds not be used for mercury amalgam fillings for population groups for which Health Canada recommends alternatives to mercury amalgam.

The Advisory Council decided to communicate to governments and professional associations, its concern for the health risks of mercury amalgam for women and children; the need for informed consent of patients; the need to follow the Health Canada advisory about using non-mercury fillings for young children, pregnant women, anyone with kidney disease, or if fillings would be next to braces and about not removing existing mercury fillings from pregnant women; the need for protection of the safety and health of dental care personnel; the need to require that dental clinics follow standards for removal and disposal of amalgam, and the need for health insurance to provide coverage for mercury-free fillings at no additional expense. The Advisory Council also decided to make efforts to educate women about this issue, their right to participate in dental care decisions, their right to decline mercury dental amalgams, and about the need to urge their dental care insurance to pay for the mercury-free materials.

EMERGENCY CONTRACEPTION

The Advisory Council continued to advocate improved access to emergency contraception, within the context of a comprehensive sexual health strategy that would aim to reduce unplanned pregnancies and the incidence of sexually transmitted infections as well as promote maternal and child health. Since 2008, emergency contraception (Plan B) is supposed to be available directly on pharmacy shelves in Canada, though New Brunswick pharmacists have mostly continued to keep it behind the counter and to dispense it only when consulted, after a questionnaire has been answered.

The Advisory Council agrees with the National Association of Pharmacy Regulatory Authorities that Plan B should be available without having to consult a pharmacist. The Council took various actions to create awareness about the lack of awareness about the availability emergency contraception, the problems caused by pharmacists' requirement that personal questions be answered, usually at the cash, before the drug can be purchased and the fact that what was gained in accessibility, when the drug became available without a prescription, may be lost in affordability, since prescription drug plans and provincial drug formularies dropped Plan B and a pharmacist counselling fee has been added to the cost. Letters were sent to the New Brunswick Pharmacists' Association, New Brunswick Pharmaceutical Society, private drug plan companies, the minister of Health and the minister responsible for the status of women.

VIOLENCE AGAINST WOMEN

The Advisory Council urged the government to launch the promised domestic violence death reviews. These should be done of every domestic-violence related death, by a multi-disciplinary team with a view to making recommendations to help reduce domestic violence and homicides and should include a periodical audit to evaluate implementation of the review committee's recommendations.

The Advisory Council sent letters to relevant government ministers about the lack of availability of statistics on woman abuse incidents, police response and court outcomes, information that had been available since the early 1990s. The situation was caused by both the provincial government's decision to end the compilation of statistics on justice system response to woman abuse incidents and data system changes which made RCMP data unavailable for several months. As a result, the Advisory Council's 2008 Report Card on the Status of Women could not include the number of woman abuse incidents

reported to police in N.B.; of woman abuse incidents cleared by charge; of accused appearing in court; of offenders sentenced; of offenders given jail time, conditional sentence, probation or fines; and the average length of jail term. The provincial government has pledged to make the data available by 2010.

GENDER BASED ANALYSIS

Ombudsman - A letter was sent to the Office of the Ombudsman recommending the inclusion of data by sex and diversity analysis and equality indicators in their reports, since programs or policies under examination may have the intended impact on some groups only. The significant biological and socially constructed differences between women and men means that groups may be affected differently by programs and policies, especially if initiatives are developed without the full participation of both groups. Therefore, analysis of the fairness and appropriateness of programs and policies must take those differences into account. Assuming "no differences" can hide unfair results.

Child and Youth Advocate - A letter was sent to the Office of the Child and Youth Advocate following the release of the report, *More than just words: A Statistical Backgrounder to the 2008 State of Our Children and Youth Address*. Because the realities of girls and boys can be significantly different, the Advisory Council recommended that future reports provide all statistics by sex and other diversity variables such as Aboriginal identity, and include rates of child and family poverty, birth and abortion among teen girls, substance abuse, gambling, sexual behaviour and STD rates, youth among addictions services and mental health clientele by presenting problems, school enrolments and dropouts, spending per pupil, international PISA test scores, sentenced and incarcerated youth, post-secondary institution enrolments by programs, total investment in youth care, children in care and youths receiving post-guardianship services, children in care on psychotropic drugs, labour force participation, unemployment, workplace accidents and Workers' Compensation claims and percentage of children who participate in sports.

Commissioner on the Future of Local Governance - The Advisory Council recommended to the Commissioner that the examination of the structure and organization of local governance include concern for inclusive governance processes. Suggestions were made for inclusion of diversity/gender analysis.

Community Foundations - Letters were sent to the Fredericton and Saint John Community Foundations following the publication of their Vital Signs statistical reports on community development indicators. The Advisory Council recommended that data by sex, diversity analysis and equality indicators be included in future editions, since a key measure of community health is the level of equality between the rich and the poor, newcomers and long-time residents, Aboriginal peoples and others and women and men. A list of good practices based on gender-based diversity approaches were provided, including municipal safety audits, physical activity programs for people on limited incomes, single gender drug treatment programs, employment training that integrates concern for family responsibilities.

Finance - Letters were sent recommending that gender-based analysis / diversity analysis by sex be conducted during development of budgets and fiscal reviews, citing governments' obligation to not perpetuate or increase inequality, even unintentionally. A suggestion was made for a roundtable of experts and community stakeholders with the Finance Minister.

Health– The Advisory Council urged the Minister of Health to require gender-based analysis of all health policies and programs, to incorporate analysis, information and data according to sex in all reports of Health NB. The Report Card included evidence of a high number of females consulting mental health centres due to depressive symptoms, a high number of females of all age groups who are physically inactive, limited access to women-only addictions services and absence of access to long-term residential addictions treatment for women, high number and unexplained significant regional differences in Caesarean sections, hysterectomies and birth rate to teenagers, lack of a program to promote planned pregnancies and limited access to abortions.

Post-Secondary Education, Training and Labour - The Advisory Council expressed concern that the Skills Development Action Plan process and the new Standing Forum on Skills Development have not integrated a commitment to gender equality and to changing the relative position of women and men in the labour force. The Advisory Council recommended that, since the obstacles to labour force participation, literacy and entrepreneurship can be significantly different for females and males, and in order to break the unproductive segregation and clustering in jobs, the Action Plan should include a statement about equality and commit to analyzing data, proposals and outcomes according to sex and by diversity groups.

COMMUNITY RELATIONS

INFORMATION SERVICE

The Advisory Council office receives requests for information from groups and individuals, mostly through a toll-free telephone line and email. For example, women dealing with situations in their family or workplace, or wishing to launch an initiative in their community, contact us for referral or information; groups request advice or support, invite us to partner, or inform us of events for inclusion in our Events Calendar. Businesses and municipalities contact us for information relating to workplace bullying or family policies. Our weekly newspaper column and enewsletter and our occasional opinion pieces in provincial newspapers invariably attract responses and requests for additional information or service.

PUBLIC AFFAIRS

NB Women's News / NouvELLES - This weekly email bulletin about women's issues is sent by request to almost 3,300 subscribers and is archived on the Council internet site.

2008 Report Card on the Status of Women in New Brunswick - This biennial report and the more than a dozen factsheets that are based on it, are popular items on the Council internet site and at various events. A new factsheet was launched in 2008-09, on Immigrant Women in New Brunswick.

Internet Site - The Advisory Council internet site, www.acswcccf.nb.ca, provides all current Council documents as well as a popular Events calendar. Visitors can subscribe to the e-newsletter, submit their name to the Talent Bank, and check what equality-related events are occurring in their region. Several thousand visitors use the site each month, with the most popular texts being our Report Card on the Status of Women in New Brunswick, the brochures on sexual health, certain columns especially that on hypersexualisation of girls, and interestingly, the scanned version of the historic 1970 Report of The Royal Commission On The Status Of Women which we added to the Advisory Council site, since it was not otherwise available on the Internet The site recorded over a million hits in 2008-09. (Visits are the number of web browsers who have visited our site. Hits are downloads made to the server within a visit.) Some publications by other New Brunswick groups are also included on the internet site.

Nancy's Award - The Advisory Council sponsors Nancy's Award to recognize student projects on New Brunswick women's history. It is awarded to middle-level students participating in regional Heritage Fairs. The award is named in honour of Nancy Morton, a woman who challenged her enslavement to a York County Loyalist in 1800. The projects must deal with some aspect of New Brunswick women's history and highlights an aspect of women's lives, their individual or group accomplishments or their individual or group struggle for equality and must be based on historical research.

Events - The Advisory Council organizes numerous public events around the province in both official languages. Lunch & Learns have been effective as a means for the Advisory Council to raise issues and provide information on key women's issues. Since 2003, thousands have participated around the province. A new feature in the last year is that some sessions are audio recorded and posted to our website.

About 1250 persons attended the Lunch & Learn sessions held in 2008-09:

- Ending the Holy Hush - Abuse in Families of Faith, with the RAVE team, Woodstock.
- Sex, Lies & Economics, with Professor Joan McFarland, Fredericton.
- Human Trafficking, with RCMP Cpl Mac MacIver, Miramichi.
- Aboriginal Languages, or As Long As We Have The Language, with Elder Imelda Perley, Moncton. (Audio recording on www.acswcccf.nb.ca)
- Aboriginal Governance - Healthy Leadership, Healthy Communities, with Chief Candice Paul, Fredericton.
- How the Indian Act still prefers male Indians and their descendants - and how Sharon McIvor is taking on the Indian Act, with lawyer and activist Sharon McIvor, Fredericton and Tobique. (Audio recording of the Fredericton session on www.acswcccf.nb.ca)
- On ne travaille pas pour des pinottes, a play by Théâtre Moncton Sable, Fredericton.
- Elders in Aboriginal Communities, with Elder Gwen Bear, Fredericton. (Audio recording on www.acswcccf.nb.ca)
- Sex Workers in the Maritimes, with co-authors/ university professors Gayle MacDonald & Leslie Ann Jeffrey, Campbellton. (Audio recording on www.acswcccf.nb.ca)
- Sex and Taxes, with Queens Univ. tax expert Kathleen Lahey, Fredericton. (Audio recording on www.acswcccf.nb.ca)
- Workplace Bullying Website Launch, Marilyn Noble and Judy MacIntosh, Fredericton.
- Women-friendly and Family-friendly Municipalities, with Nicole Boily, Moncton. (Audio recording on www.acswcccf.nb.ca)
- Aboriginal Women Workshop on Healthy Relationships, with Natalie McBride & Miigam'agan, St. Mary's First Nation.

COMMUNITY RELATIONS (continued...)

Quality Child Care, with Jody Dallaire, St. Andrews, Saint John and Moncton.
First you research, then you make change - Celebrating 15 Years of the Muriel McQueen Fergusson Centre for Research on Family Violence, Fredericton.
CESO workshop for Aboriginal Women on Budgeting/ Financial Management, Fredericton.
CESO workshop for Aboriginal Women on Boards Skills, Fredericton.
Women and Immigration in Atlantic Canada, Drs Evangelia Tastsoglou & Alexandra Dobrowolsky, Fredericton.
Moving Women's Issues Forward, CBPWF president Sue Calhoun, Fredericton.
Ending Sexual Violence, Kendra Cahill & Bill Patrick, Fredericton.

The Advisory Council organized in 2008-09 four intensive workshops developed for an Aboriginal audience on issues pertinent to Aboriginal women and their communities, some in collaboration with the NB Aboriginal Women's Council Inc. (Four other sessions were also organized to raise awareness about Aboriginal women's issues in the non Aboriginal population.) A half-day workshop on healthy relationships (personal and community) was held at Saint Mary's First Nations community. In Tobique First Nations, a full-day workshop on Bill C-31: Past, Present, and Future with Sharon McIvor, the lawyer/activist, member of the Lower Nicola Band from British Columbia, who is contesting the sexist provisions of the Indian Act, also became a celebration of Tobique women's contribution to that same struggle in the 1980s. The Advisory Council also contracted with CESO (Canadian Executive Services Organization) to provide two of their Aboriginal Women for Tomorrow Program workshops, Skills Development for Boards and Budgeting/ Financial Management. Aboriginal women from around the province came to the free sessions provided by CESO executives.

The Advisory Council also organized in November 2008 in Moncton a two-day skills conference for representatives of women's groups. Skills for Change 2008 included a one -day intensive workshop on doing media interviews and sessions on pay equity and on gender and tax reform. About 60 women representing about 20 groups joined Advisory Council members, during a snowstorm, for this session. Participants' evaluations of the event were very positive.

The Advisory Council also operated kiosks at fairs and conferences and gave presentations at several conferences and meetings.

RELATIONS WITH GOVERNMENTS

The Advisory Council met with some Ministers to discuss issues of concern to women relevant to their department. The Advisory Council has advised officials within provincial government departments that it is available for consultation or partnership on issues of concern to women. The members of the Advisory Council held a Meet and Greet with the Members of the Legislative Assembly at the Legislature, to raise awareness of the Advisory Council mandate and work, and its members in each region.

The Council is represented on several provincial government committees, including one working on a prevention campaign against violence against women, on skills development and one on housing renewal.

RELATIONS WITH EQUALITY GROUPS

The Advisory Council collaborated in 2008-09 in a few joint ventures with women's and equality seeking groups, including collaboration in the organization of events, such as a few Lunch & Learn sessions. The Council is often invited to join or assist coalitions working to advance issues, such as, in 2008-09, coalitions on informal caregiving and on poverty reduction. A few organizations sought assistance from the Advisory Council on gender-based analysis, either to conduct it on a topic, such as health, or in planning for an organization-wide commitment to it.

The Council internet site is offered as a clearinghouse for general news about New Brunswick women and women's groups. It includes documents from several other equality -seeking groups in the province.

The Council is represented ex officio on the board of a provincial feminist group, Regroupement féministe du N.-B. The Council is also a consulting member of the Atlantic feminist group Femmes Équité Atlantique. The organizing committee of the 2009 Sommet des femmes, part of the Acadian World Congress being organized in the Acadian Peninsula in August 2009, requested the advice of the Council to develop its program.

MEDIA

Several dozen media requests for interviews, background information and names of potential resource persons were received. Topics included sexual assault charges, women's issues in the federal and the municipal elections, abortion, workplace bullying, violence, midwifery and collection of support payments.

Media releases were issued on several topics including women in the 2008 municipal elections, family court so

COMMUNITY RELATIONS (continued...)

cial workers and tax reform.

The Advisory Council Chairperson publishes a weekly column in the Moncton Times & Transcript and occasional opinion pieces in L'Acadie Nouvelle and other newspapers. The columns are also contributed to Straight-Goods.ca and to a few weekly papers that request it. They are translated and made available on the Internet site and also used in the Council's enewsletter. In 2008-09, opinion pieces dealt with the low number of female media commentators, child care, access to legal aid, women in politics, violence against women, aboriginal women's rights, the rights of common law couples, human rights, adult literacy, poverty reduction, specialized courts, workplace bullying, sex and taxes, sex work, social assistance, sex and mental health, sexual abuse by physicians, motherhood, population growth, emergency contraception, immigrant women, pay equity and hockey.

OFFICIAL LANGUAGES

No complaint concerning the Advisory Council was filed with the Office of the Commissioner of Official Languages in 2008-09.

PUBLICATIONS IN 2008-2009

The following publications, available at www.acswcccf.nb.ca or from the Advisory Council office, were released in 2008-09:

Tax Reform - Position Statement of the NB ACSW, September 2008

Sex Work And Women's Rights - Position statement by the N.B. Advisory Council on the Status of Women, June 2008.

Poverty Reduction Strategy - Position statement and recommendations, February 2009.

Factsheets of the *2008 Report Card on the Status of Women in New Brunswick* Population and Families; Child Care Services; Senior Women; Family Responsibilities; Aboriginal Women; Women with Disabilities; Youth; Labour Force; Positions of Influence; Income & Poverty; Health; Violence; Immigrant Women in N.B.

What About Women? Gender Analysis of Discussion Paper on New Brunswick's Tax System, by Kathleen A. Lahey, Professor, Faculty of Law, Queen's University, July 31, 2008.

Ten Things You Need To Know About Poverty - A summary on poverty in New Brunswick, 2009.

"Use Your Shopping Power For Good!" Suggestions for holiday gifts that make change, 2008.

FINANCIAL STATEMENTS

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN

31 MARCH 2009

Auditor General of New Brunswick

AUDITOR'S REPORT

To the Chairperson and Members of the
Advisory Council on the Status of Women

I have audited the balance sheet of the Advisory Council on the Status of Women as at 31 March 2009 and the statement of revenue, expense and surplus for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at 31 March 2009 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Michael Ferguson, CA
Auditor General

Fredericton, N. B.
22 May 2009

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
BALANCE SHEET
31 MARCH 2009

	2009	2008
ASSETS		
Accounts receivable - Province of New Brunswick	$ 59,780	$ 85,224
LIABILITIES AND SURPLUS		
Accrued Liabilities	$ -	$ 7,455
Surplus	59,780	77,769
	$ 59,780	$ 85,224

Approved by the Council

Chairperson

Member

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
STATEMENT OF REVENUE, EXPENSE AND SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2009

	2009 Budget	2009 Actual	2008 Actual
REVENUE			
Grants - Province of New Brunswick	$ 448,200	$ 448,200	$ 438,000
EXPENSE			
Personal services	272,700	257,365	233,977
Other services	161,800	191,400	159,893
Materials and supplies	8,100	13,634	15,815
Contributions and grants	-	-	4,439
Property and equipment (Note 2)	5,600	3,790	6,868
	448,200	466,189	420,992
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUE OVER EXPENSE	$ -	(17,989)	17,008
Surplus, beginning of year		77,769	60,761
SURPLUS, end of year		$ 59,780	$ 77,769

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 2009

1. Purpose of the organization

The Advisory Council on the Status of Women advises the New Brunswick government on matters relating to the status of women and brings before the public issues of concern to women.

2. Significant accounting policy

It is the policy of the Council to charge purchases of property and equipment to expense in the year in which the expenditure is incurred.

3. Expenses not included in these financial statements

The rental of the Council's office is paid for by the Province of New Brunswick and has not been included in the Council's expenses. Translation costs of $20,365 are also provided by the Province and are not included in the Council's expenses.

The Department of Finance has assumed responsibility for the costs of information technology services, human resource services and the financial administration of the Council.

4. Statement of cash flows

A statement of cash flows has not been prepared as the required cash flow information is readily apparent from the other financial statements.

Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick

RAPPORT ANNUEL 2008-2009

ISBN 978-1-55471-223-6

Message de la présidente

Le Conseil consultatif - qui a le mandat de porter à l'attention du gouvernement et du public des questions qui concernent les femmes, et de conseiller le ministre sur des points relatifs à la condition des femmes - continue d'exercer son rôle sous la gouverne de femmes du Nouveau-Brunswick qui se sont succédé. J'ai entrepris mon mandat à la présidence en septembre 2008, au milieu de l'exercice financier - Je rends hommage à ma prédécesseure, Ginette Petitpas-Taylor, et aux anciennes présidentes. Je suis fière de poursuivre le travail qu'elles ont amorcé.

De nombreuses activités ont été mises sur pied au cours de la dernière année. Le *Bulletin de la situation des femmes*, qui a été rendu public au début de 2008, était au cœur de plusieurs activités organisées durant les premiers mois de 2008-2009. Le Conseil consultatif a porté à l'attention du gouvernement et des autres autorités pertinentes les données du *Bulletin* qui indiquaient le besoin d'un changement pour assurer l'égalité. Des dizaines de feuillets d'information sur les données figurant dans le *Bulletin* ont été publiés.

Le plan d'action du Conseil consultatif met l'accent sur les questions d'égalité que le Conseil aimerait voir progresser - équité salariale, réduction de la pauvreté et de la violence, accès à des services de garde d'enfants abordables et de qualité, femmes et la politique, et droits des femmes autochtones. Il vise aussi à mobiliser, de façon soutenue, les femmes et les groupes de femmes du Nouveau-Brunswick - qui sont l'élément déclencheur du changement.

Le plan d'action précise que le Conseil doit aussi chercher à accroître la présence des femmes dans tous les secteurs de la société néo-brunswickoise, surtout en politique, ce qui pourrait bien faciliter le changement dans d'autres dossiers. Nous avons saisi toutes les occasions possibles d'utiliser davantage l'analyse sur l'égalité des sexes - surtout en raison de la sous-représentation des femmes dans les postes décisionnaires.

Le Conseil consultatif a poursuivi ses efforts en vue d'être le plus présent possible dans les collectivités. Nous avons tenu nos réunions trimestrielles dans différentes régions. Nous prenons alors le temps d'écouter les préoccupations régionales des membres. Des séances d'information, surtout des déjeuners conférences gratuits, ont été offertes dans plusieurs collectivités du Nouveau-Brunswick. En 2008-2009, nous avons organisé plus de 30 séances dans dix collectivités, dont deux communautés des Premières nations. Nous avons rencontré les députés de l'Assemblée législative en décembre afin de solliciter leur appui à l'avancement des questions féminines par la loi et les politiques de leurs partis. L'objectif visant à sensibiliser les conseils municipaux aux questions féminines est établi pour 2009-2010.

Toute femme qui réussit a bénéficié des efforts des femmes du passé est un slogan souvent utilisé par le Conseil consultatif qui montre bien l'intérêt commun et la solidarité des femmes et les efforts en vue d'assurer l'égalité.

À nous de voir ce que nous pouvons accomplir ensemble au cours de la prochaine année.

La présidente,

Elsie Hambrook

Le 31 mars 2009

MEMBRES DU CONSEIL

Voici les membres du Conseil consultatif sur la condition de la femme en 2007-2008:

Ginette Petitpas-Taylor, Moncton, présidente, remplacée en septembre 2008

Elsie Hambrook, Quispamsis, présidente, nommée en septembre 2008

Jayme L.J. O'Donnell, Fredericton, nommée en mars 2009

Rita Boucher, Péninsule acadienne, nommée en sepembre 2008

Sharon McKinnon, Chaleur, nommée en septembre 2008

Odette Richard, Westmorland Kent, nommée juin 2004, (Vice-présidente mars 2005)

Beatrice Long, Madawaska/Victoria, nommée en novembre 2007

Elizabeth Matheson, Miramichi, nommée en novembre 2007

Dale Marie LeBlanc, Moncton, nommée en novembre 2007

Diana J. Alexander, Grand Saint Jean, nommée en novembre 2007

Karla Dawn Reynolds, Kings/Albert, nommée en avril 2006

Dorothy Hamilton, Restigouche, nommée en avril 2006

Jackie Matthews, Charlotte, renommée en novembre 2007

RÔLE DU CONSEIL

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme a été créé par une loi provinciale pour conseiller la ministre sur les questions d'intérêt pour les femmes et pour porter ces questions à l'attention du gouvernement et du public. Le Conseil a pour mission de promouvoir l'égalité des femmes dans toutes les sphères de la société de la province. Le Conseil se réunit quatre fois par année pour étudier les dossiers et adopter des recommandations sur les mesures à prendre. À l'égard des questions d'intérêt pour les femmes, nous :

- conseillons les gouvernements;
- recommandons des lois, des politiques et des pratiques au gouvernement du N.-B.;
- favorisons le réseautage entre les groupes de femmes;
- assurons la collecte, l'étude et la diffusion de l'information;
- sensibilisons la population aux dossiers, aux programmes et aux services.

POUR NOUS JOINDRE

Conseil consultatif sur la condition de la femme
236, rue King, Fredericton, N.-B. E3B 1E2
Tél: 506-444-4101, 1-800-332-3087
Téléc: 506-444-4318
acswcccf@gnb.ca
www.acswcccf.nb.ca

RÉUNIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick ont tenu trois réunions en 2008-09, chacune dans une région différente de la province. Elles ont également tenu trois réunions par conférence téléphonique. Une session d'orientation pour des nouvelles membres a été organisée en septembre 2008 en conjonction avec une session de visualisation proposée par la ministre responsable de la condition féminine.

Une session publique fait partie de chaque réunion, ainsi que des activités de développement du Conseil. Lors de ces réunions, les membres rendent compte de leurs activités ainsi que des préoccupations des femmes de leur région et elles décident des priorités du Conseil parmi les dossiers.

Les 26 et 27 juin 2008, Campbellton

L'examen de la fiscalité – Les membres discutent de la période limitée de temps allouée aux audiences publiques sur l'examen de la fiscalité annoncé par le gouvernement ainsi que le contrat avec Kathleen Lahey, professeure de droit à l'Université Queens, pour préparer une analyse de données spécialisée examinant l'impact potentiel de la réforme proposée sur les hommes, les femmes et les sous groupes.

L'industrie du sexe – Suite à une discussion du rapport d'un consultant sur l'industrie du sexe, et à leur participation à un dîner causerie sur le sujet, les membres ont adopté un énoncé de position sur le travail du sexe et les droits des femmes, adoptant une approche pratique axée sur le redressement des torts que subissent actuellement les travailleuses du sexe.

Le Virus du papillome humain – Les membres discutent de la rencontre sur le vaccin contre le virus du papillome humain qui a eu lieu au bureau du Conseil en mai avec le médecin hygiéniste en chef du Nouveau Brunswick, et le responsable du Réseau Cancer Nouveau Brunswick. Une page de documentation sur le virus a été ajoutée au site Web du Conseil et une recommandation en appui d'un programme de dépistage du cancer du col de l'utérus a été émise.

Plan d'action sur l'écart salarial – Les membres discutent du deuxième rapport d'étape concernant le Plan d'action sur l'écart salarial du gouvernement provincial, publié en juin, et les limites des mécanismes en faveur de l'équité salariale. Les membres disent que le Conseil consultatif devrait préparer un rapport d'évaluation incluant l'organisation d'une rencontre à l'automne pour écouter les préoccupations des groupes de femmes.

Plan de travail 2008 2009 – Une consultante a animé une séance de planification stratégique avec les membres dans le but de l'adoption un plan stratégique sur 18 mois. Le plan d'action élaboré au cours de la séance sera adopté par les membres lors d'une conférence téléphonique dans les prochaines semaines.

Le 26 juin 2008 – Dîner causerie public, « *Les travailleuses du sexe dans les Maritimes - Écoutons, pour faire changement...* » avec les professeurs et coauteures (Sex Workers in the Maritimes Talk Back), Gayle MacDonald du St. Thomas University et Leslie Ann Jeffrey de l'Université du Nouveau Brunswick à Saint Jean. Près de 30 personnes, incluant des professionnels de la santé et des services sociaux, des membres du public, des représentants de médias se joignent aux membres du Conseil. L'enregistrement audio de la session a été ajouté au site Web du Conseil.

Conférence téléphonique - Le 26 août 2008
Les membres ont discuté du plan de travail élaboré pour la période de mi 2008 à fin 2009, et y apportent d'autres changements.

Conférence téléphonique - Le 8 septembre 2008
Les membres ont adopté le plan de travail révisé pour la période de mi 2008 à fin 2009.

Conférence téléphonique - Le 10 septembre 2008
Les membres discutent de la séance de visualisation proposée par la ministre dans le but d'établir une relation de travail. La présidente indique qu'elle a informé la ministre qu'elle ne renouvellerait pas son mandat en raison d'obligations personnelles.

Les 16 et 17 octobre 2008 - Saint Andrews

Examen de la fiscalité – Les membres discutent des demandes reçues de groupes de femmes s'informant sur les prochaines étapes suite au dîner causerie en août 2008, *Le sexe et les taxes au N.-B.*, avec l'experte en fiscalité Kathleen Lahey et son analyse des propositions de réforme fiscale du gouvernement. Le Conseil consultatif a été informé que le Comité spécial de l'examen de la fiscalité rencontrerait une délégation de femmes, mais aucune date n'a été fixée. Les membres ont discuté et adopté un énoncé de position sur la réforme fiscale qui sera soumis au Comité spécial de l'examen de la fiscalité en réaction au Document de travail lancé en juin 2008 par le ministère des Finances. L'énoncé du Conseil se base sur l'analyse de l'impact potentiel de la réforme proposée commandée par le Conseil de Kathleen Lahey et sur d'autres études fiscales féministes.

RÉUNIONS DU CONSEIL (suite...)

Plan d'action sur l'écart salarial du Nouveau Brunswick - Les employeurs du secteur privé ont démontré peu d'intérêt pour l'équité salariale et les initiatives volontaires proposées par le Plan d'action gouvernemental. Le Conseil rassemblera les représentantes de regroupements féminins lors d'une conférence de deux jours portant sur les relations avec les médias et l'équité salariale.

Les services de garde d'enfants - Les membres ont eu une rencontre avec Jody Dallaire de la Coalition des services de garde à l'enfance du Nouveau Brunswick afin de discuter de l'état de la situation et des craintes relatives aux projets commerciaux de développement de ce secteur.

Le 16 octobre 2008 - Dîner causerie - *Vouloir des services de garde de qualité, disponibles et abordables au Nouveau Brunswick, est ce rêver en couleurs?* Approximativement 20 personnes de St-Stephen et St-Andrews se sont jointes aux membres du Conseil consultatif pour une présentation par Jody Dallaire, directrice générale de la Coalition des services de garde à l'enfance du Nouveau Brunswick et présidente de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance. Elle parle de la sensibilisation accrue du public aux services de garde à l'enfance en tant que question sociale, l'exercice d'équité salariale effectué par le gouvernement pour les travailleuses et travailleurs en garderie et les projets pilotes d'intégration des services permettant une « journée sans interruption » promis pour quatre communautés. D'autres développements pourraient compromettre le progrès, notamment la proposition d'une prestation provinciale universelle pour la garde d'enfants et l'impôt uniforme qui pourraient épuiser les revenus gouvernementaux dont les services de garde ont besoin. Les participantes à la séance parlent des problèmes chroniques de financement auxquels font face les services de garde d'enfants et du coût élevé des services de garde pour les parents qui sont également souvent sollicités pour des activités de levées de fonds.

Formation offerte par Bissett Matheson Consulting - Les membres participent à un atelier interactif sur la façon d'agir avec les médias afin de développer leurs techniques d'entrevue.

Les 26 et 27 février 2009 - Fredericton

La présidente, Elsie Hambrook, note la diversité des enjeux qui ont attiré l'attention du Conseil et des médias au cours des derniers mois, dont la réforme fiscale et la contraception d'urgence, ayant même soulevé la controverse. Elle est heureuse de voir l'intérêt public suscité par les textes des membres du Conseil qui ont été publiés en regard de l'éditorial de journaux régionaux et elle encourage les membres à continuer à s'exprimer dans les médias pour promouvoir une sensibilisation aux enjeux.

Contraception d'urgence - Les membres discutent de l'importance d'améliorer l'accès à la contraception d'urgence. Il est convenu que le Conseil poursuive ses efforts pour faire connaître ses préoccupations au sujet de l'accès à cette contraception, de son coût et qu'il continue à faire des pressions pour mettre fin à la pratique des pharmaciens consistant à vendre les comprimés de contraception d'urgence derrière le comptoir et à exiger qu'un questionnaire soit rempli, malgré le fait que ce produit peut être placé sur les tablettes.

Stratégie de réduction de la pauvreté - Les membres discutent et adoptent un énoncé de position sur une stratégie de réduction de la pauvreté. Cet énoncé de position incorpore des réformes défendues par le Conseil consultatif au fil des années ainsi que certains recommandations nouvelles.

Amalgame au mercure - Les membres discutent et adoptent un énoncé de position sur l'amalgame dentaire au mercure.

Plan d'action sur l'écart salarial - Un aperçu des principaux développements en matière d'écart salarial et d'équité salariale au fil des années, à partir de la recommandation du Conseil consultatif en 1978 jusqu'aux promesses du gouvernement actuel concernant une nouvelle loi sur l'équité salariale dans le secteur public. Les membres discutent des préoccupations du Conseil consultatif concernant le Plan d'action provincial actuel sur l'écart salarial, notamment les informations insuffisantes sur la détermination de l'écart salarial et sur les indicateurs de mesure du progrès.

Direction des questions féminines - La sous ministre adjointe de la Direction des questions féminines du Conseil exécutif du N.-B. présente une mise à jour des questions d'intérêt commun. La Direction se concentre sur la violence et la sécurité économique (surtout l'écart salarial entre les sexes).

Le 26 février 2009 - Dîner causerie, *Faire avancer les enjeux qui touchent les femmes - Comment la Fédération canadienne des Clubs de femmes de carrières commerciales et professionnelles*, avec Sue Calhoun, présidente nationale de la FCCFCCP. Cinquante cinq personnes, dont des fonctionnaires, des représentants de petites entreprises et du secteur financier, des universitaires et des activistes communautaires se sont jointes aux membres du Conseil consultatif pour un aperçu de l'évolution des

RÉUNIONS DU CONSEIL (suite...)

Clubs de femmes de carrières commerciales et professionnelles au Canada et des efforts de défense des droits de l'organisme sur une gamme d'enjeux, dont l'équité salariale. Des participantes expriment leur intérêt pour la fondation de clubs locaux.

Les femmes et la politique - Les membres discutent des initiatives qui pourraient encourager un plus grand nombre de femmes à se porter candidates. Les membres notent l'importance de faire en sorte que l'Assemblée législative tienne mieux compte des besoins des femmes et des familles et d'atténuer la nature souvent restrictive et de confrontation des courses à l'investiture. Étant donné que les partis politiques sont déjà en train de constituer leur liste de candidats pour 2010, les membres conviennent que le sujet est urgent : une lettre devrait être envoyée le plus tôt possible à tous les partis pour les encourager à recruter des candidates de manière proactive, l'idée d'un compte à rebours pourrait être encouragée, et des dîners causeries pourraient être organisés.

DOSSIERS

DROITS DES FEMMES AUTOCHTONES

Le Conseil consultatif estime qu'il lui appartient d'appuyer les femmes des Premières nations oeuvrant pour l'égalité, et d'aider à créer les conditions permettant aux femmes des Premières nations de se faire entendre. Pour ce faire, il a organisé différentes activités (ateliers, déjeuners-conférences) sur des préoccupations des femmes autochtones. Certaines activités s'adressaient aux femmes non autochtones et d'autres, aux femmes autochtones.

Quatre ateliers intensifs conçus pour un auditoire autochtone sur des questions intéressant les femmes autochtones et leurs communautés ont été mis sur pied en 2008 2009.

Un atelier d'une demi journée portant sur les relations interpersonnelles et communautaires saines a été offert à la communauté de la Première nation de Saint Mary's. À la Première nation de Tobique, un atelier d'une journée sur le projet de loi C 31 ayant pour thème : *Past, Present and ... Working for More Change (Le passé, le présent...et vers d'autres changements)* dirigé par Sharon McIvor, avocate et activiste, membre de la bande Lower Nicola en Colombie Britannique, qui conteste les dispositions sexistes de la *Loi sur les Indiens*, visait aussi à reconnaître les femmes de Tobique qui ont mené la même lutte dans les années 1970 et 1980.

Le Conseil consultatif a aussi passé un contrat avec le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) pour la tenue de deux ateliers du programme Femmes autochtones de l'avenir : La gouvernance développement des compétences pour les conseils et La budgétisation et la gestion financière. Les femmes autochtones de partout dans la province ont assisté aux séances gratuites offertes par les représentants du SACO.

Quatre séances ont aussi été organisées afin d'accroître la sensibilisation à la condition des femmes autochtones dans la population non autochtone : rôle des aînés, langues autochtones, sexisme dans la *Loi sur les Indiens* et gouvernance autochtone.

Le Conseil consultatif a ajouté sur son site Web une page spéciale, Rights of First Nations Women (Droits des femmes des Premières nations) qui fournit des liens aux groupes, aux ressources, aux photos d'artefacts et aux événements sur la défense des droits des femmes autochtones, et un enregistrement sonore des événements publics récents sur les enjeux qui préoccupent les femmes autochtones de la province.

Le Conseil consultatif est représenté au Comité consultatif sur la violence contre les femmes autochtones créé par la ministre responsable de la Condition de la femme.

L'INDUSTRIE DU SEXE - Sommaire

La « prostitution » comme telle est légale, mais il est pratiquement impossible de s'engager dans une activité reliée à la prostitution sans enfreindre la loi. À elles seules, les lois visant à éloigner de notre vue la prostitution accroissent les dangers associés au travail du sexe et la violence vécue par ces femmes. Cette marginalisation des travailleuses les rend vulnérables aux abus, une situation rendue pire parce qu'elle ajoute à la relation de confrontation avec la police, ce qui fait qu'elles ne se tournent pas vers la police pour de l'aide lorsqu'elles sont victimes de crime en s'adonnant à leur travail. Les travailleuses sexuelles « ne s'attendent pas vraiment à ce que la police les protège contre la violence, mais plutôt à ce qu'elle les arrête ou leur impose des amendes dès qu'elle en a l'occasion » - et puisque cet état de choses est connu y compris par les clients, elles sont très vulnérables à la violence, le vol et à d'autres abus. Le Code criminel devrait servir à protéger les travailleuses sexuelles contre les personnes qui les menacent, les agressent ou les exploitent. Afin d'implanter des règles plus

cohérentes ciblant l'exploitation et le proxénétisme, une réforme du Code criminel est nécessaire, avec consultation de travailleuses sexuelles et des organismes qui travaillent avec elles.

Les travailleuses sexuelles - dont le métier, nous le rappelons, est légal au Canada - doivent bénéficier de la pleine protection de leurs droits. Leurs droits humains doivent être respectés, dont le droit à la vie, la liberté et la sécurité de la personne, le droit d'être présumé innocentes tant qu'elles ne sont pas déclarées coupables ; le droit à la même protection et au même bénéfice de la loi. N'importe leurs motivations ou les circonstances qui les ont menées à ce travail, elles méritent d'être en sécurité et d'avoir accès aux même droits et à la même protection que d'autres Canadiennes.

La plupart des travailleuses sexuelles le sont en raison de circonstances de vie difficiles mais elles demeurent des personnes qui exercent un choix. C'est manquer de respect à leur endroit que de les percevoir comme uniquement des victimes qui doivent être sauvées, et cela peut mener à des violations de leurs droits humains. Il est souhaitable que des occasions soient créées pour nous tous - individus, groupes communautaires, églises, municipalités et autres niveaux de gouvernements - pour confronter nos attitudes à l'égard des travailleuses sexuelles à la réalité vécue par ces femmes et à leurs droits au Canada.

La prostitution dans le contexte que nous connaissons a souvent des conséquences néfastes - abus de drogue, problèmes de santé physique ou mentale, dossier criminel, éloignement de la famille, perte de logement sécuritaire et exposition à l'abus. Les travailleuses sexuelles ont un besoin urgent pour des services de santé, de counselling, de traitement pour toxicomanie, de programme d'échange de seringues et de trousse de stérilisation, des ateliers pour survivre la rue, des condoms et des initiatives pour réduire la violence à leur endroit. Tous les organismes traitant de ces questions devraient être sensibles aux besoins des travailleuses sexuelles. Une intervention gouvernementale est nécessaire afin de fournir des ressources additionnelles et d'amener ces organismes à offrir des programmes de réduction des risques.

Les travailleuses sexuelles qui veulent quitter le métier ont souvent besoin d'aide en raison de leur faible niveau d'éducation, leurs problèmes personnels et attitudes par rapport à leur métier. L'intervention gouvernementale sera nécessaire pour financer le travail de proximité et pour réduire les obstacles, dans les domaines du logement, les programmes de traitement de la toxicomanie et de santé mentale, de l'éducation et de l'emploi.

Puisque les femmes débutent comme travailleuse du sexe à l'âge de 14 en moyenne, il est important que les services pour jeunes à risque soient améliorés dans les domaines suivants, afin que la prostitution ne devienne pas, ou ne soit pas perçue, comme l'unique option.

Étant donné que nombre de femmes s'adonnent à la prostitution en raison des options limitées qui s'offrent à elles, une stratégie coordonnée doit être mise en vigueur pour contrer la pauvreté, la violence faite aux femmes, les lacunes dans les services sociaux et les problèmes d'accès à des services adéquats de traitement de la toxicomanie et de la santé mentale, avec attention spéciale aux besoins des travailleuses du sexe dans ces domaines.

LA RÉFORME FISCALE - Sommaire

En juin 2008, le gouvernement provincial a annoncé son intention de procéder à une réforme fiscale important. Le Conseil consultatif a voulu encourager la participation des groupes qui revendiquent l'égalité aux deux semaines d'audiences et a créé ou rendu disponible quelques ressources y compris Des questions à se poser en se préparant - ou à demander pour que le comité fasse rapport. Parmi ces questions : Quelle est l'incidence prévue des propositions sur l'égalité ; les divers types de familles au N-B. ; les personnes vivant seules ; et la position relative des femmes et des hommes ? Pourquoi le document de travail mentionne-t-il uniquement les « familles à revenu unique » ? Étant donné les inégalités entre les femmes et les hommes, entre les types de familles, entre les personnes et les familles à faible revenu et d'autres groupes, quelles mesures le comité a-t-il envisagées pour que les résultats mènent à une plus grande égalité? Si les propositions font qu'il est moins avantageux pour les deux parents de travailler, quels programmes seront offerts pour aider le parent qui est resté à la maison à retourner sur le marché du travail, à compenser l'ancienneté perdue aux fins de pension, les autres avantages sociaux etc.? Dans les familles biparentales, les mesures fiscales proposées dissuaderont-elles les femmes d'occuper un emploi rémunéré? Quelles propositions avantagent uniquement les personnes qui ont un revenu suffisamment élevé pour payer de l'impôt?

Avant la fin des audiences publiques, le Conseil consultatif a présenté des commentaires généraux au *Comité spécial de l'examen de la fiscalité*, tout en attendant l'achèvement de l'analyse détaillée commandée par le Conseil et l'adoption par le Conseil d'un énoncé de position. Dans ses commentaires généraux, le Conseil a soulevé ses préoccupations au sujet de l'échéancier serré de la consultation et a réitéré ses recommandations au sujet de l'implantation de lignes directrices relativement aux « consultations » gouvernementales. Le Conseil a

également souligné le fait que le document de travail ne tient pas compte du sexe et de la diversité.

Avant la fin juillet 2008, l'étude détaillée par l'experte en taxation et professeure de droit de l'université Queens, Kathleen Lahey, fut complétée, rendue publique et fournie au Comité de l'Assemblée législative. L'étude, *Et les femmes alors? Analyse sexospécifique du Document de travail sur le régime fiscal du Nouveau-Brunswick*, qui semble être la première analyse comparative entre les sexes d'une proposition de réforme fiscale importante au Canada, dit que la réforme fiscale que propose le gouvernement aura pour effet de creuser l'écart qui existe entre les revenus totaux, les revenus imposables et les revenus disponibles après impôts des femmes et des hommes et que plusieurs des bénéfices fiscaux proposés par le gouvernement ne rapporteront rien à ceux qui en ont le plus besoin puisque 41% de toutes les femmes qui ont rempli une déclaration de revenus, et 27 % des hommes, n'ont aucun impôt à payer.

En septembre 2008, le Conseil a adopté une position sur la réforme fiscale. Le Conseil consultatif demande aux gouvernements qui entreprennent une réforme fiscale :

- D'effectuer et de rendre accessible au public une analyse comparative entre les sexes des effets – positifs et négatifs, directs et indirects – que pourrait avoir tout changement de politique fiscale sur la position relative des femmes, des hommes et de divers groupes de femmes et d'hommes.
- De garantir des conditions permettant une analyse comparative efficace entre les sexes : des données subdivisées selon le sexe, un engagement solide de la part des responsables des politiques, des ressources humaines et financières suffisantes, des outils et une formation, et l'obligation de rendre compte en faisant en sorte que l'analyse comparative entre les sexes fasse partie intégrante de l'évaluation et de la charge de travail du personnel.
- D'examiner les répercussions possibles de tout changement fiscal sur le revenu du gouvernement ainsi que sur la distribution, entre les particuliers et les entreprises, de l'impôt sur le revenu, de la taxe de consommation et de l'impôt foncier.
De s'assurer que le degré actuel de progressivité dans le régime d'impôt sur le revenu des particuliers et d'impôt sur les sociétés n'est pas réduit. De conserver des taux d'imposition progressifs pour aider à réduire les écarts de revenus entre les femmes et les hommes et au sein de ces groupes.
- D'attribuer des remboursements aux personnes à faible revenu pour compenser le coût des taxes de consommation à taux unique et d'ajuster cette compensation pour neutraliser les répercussions de toute hausse des taux. Des impôts dégressifs perçus au même taux pour tous les citoyens et citoyennes, quel que soit leur niveau de revenu, entraînent un fardeau plus lourd pour ceux et celles qui consacrent tout leur revenu ou une grande partie de leur revenu aux nécessités de la vie.
- De rendre les crédits d'impôt remboursables de façon à ce que les personnes à faible revenu qui paient peu d'impôt ou aucun impôt actuellement puissent aussi en bénéficier.
- De consacrer des fonds publics appropriés aux programmes et services essentiels comme les services de garde pour enfants au lieu d'utiliser des mesures fiscales pour accorder de petites subventions aux particuliers et aux familles.
- De structurer les mesures fiscales et les mesures d'aide en fonction des particuliers et non des couples ou des familles. Des mesures conjointes qui accordent des avantages aux femmes faisant partie d'un couple ou d'une famille servent à renforcer leur dépendance économique et peuvent décourager leur participation à la main d'œuvre.

LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ - Sommaire

Une action gouvernementale concertée est essentielle pour réduire et prévenir la pauvreté. Notre patchwork actuel de programmes publics et d'entreprises du secteur bénévole est insuffisant. On ne peut pas s'attendre à ce que les organisations caritatives et les organismes sans but lucratif bouchent les trous du filet de sécurité sociale. Ce qu'il faut, c'est un emploi décent et un salaire vital pour ceux qui peuvent travailler, un niveau de soutien décent pour ceux qui ne le peuvent pas et la participation entière à la vie sociale et économique des collectivités de tous les citoyens.

Le Conseil consultatif recommande au gouvernement du Nouveau-Brunswick d'adopter une stratégie de réduction de la pauvreté fondée sur des preuves et qui inclura les mesures suivantes :

- Intégration d'une perspective de diversité selon les sexes. Les femmes et les enfants courent plus de risques de vivre dans la pauvreté; ils vivent la pauvreté d'une manière différente et, dans leur combat pour se sortir de la pauvreté, ils font face à des contraintes différentes de celles que rencontrent les hommes. Les femmes autochtones, les mères chefs de famille monoparentale, les femmes handicapées, les immigrantes récentes, les femmes ayant des problèmes de toxicomanie et les femmes ayant des démêlés avec la justice sont parmi les personnes les plus durement frappées par la pauvreté.

- Adoption d'une approche globale mettant l'accent sur la prévention. Les mesures doivent viser les divers aspects de la pauvreté et de ses désavantages, incluant l'aide sociale et le salaire minimum, l'éducation et la formation, la politique fiscale, le logement, la santé et le soutien des aidants naturels. Il ne suffit pas de soulager les symptômes de la pauvreté. Des projets doivent aussi cibler les conditions qui contribuent à perpétuer la pauvreté. Pour éviter les lacunes, le double emploi et les mesures contre productives, les démarches doivent être coordonnées dans tous les ministères gouvernementaux et entre tous les niveaux de gouvernement et les autorités autochtones.
- Établissement de cibles et de dates limites, avec des mécanismes de surveillance et suffisamment de ressources. Il est essentiel d'établir des buts précis et constructifs pour la réduction de la pauvreté, de faire le suivi des progrès en utilisant des mesures acceptables et de garantir l'imputabilité des résultats. Il faut utiliser des données subdivisées selon le sexe et la diversité pour évaluer les résultats et les rapports publiés à intervalles réguliers.

Le plan devrait viser les domaines d'action prioritaires suivants :

- Salaire minimum: Il faut augmenter le salaire minimum pour que les gains d'un travailleur ayant travaillé toute l'année à temps plein atteignent au moins le seuil de la pauvreté et il faut introduire une formule qui établit un lien entre les hausses futures et une norme objective et variable, indexée au coût de la vie. Un travail à temps plein au salaire minimum devrait fournir un revenu supérieur au seuil de la pauvreté (seuils du faible revenu de Statistique Canada).
- Écart salarial: Il faut poursuivre les mesures d'élimination de l'écart de rémunération entre les genres, incluant des fonds pour des projets de formation et d'intégration à des emplois non traditionnels qui ciblent les femmes, de même que l'adoption de mesures législatives proactives en faveur de l'équité salariale dans le secteur public et le secteur privé, exigeant que les emplois traditionnels des femmes soient rémunérés conformément à leur valeur réelle. De nos jours, les femmes ont un niveau de scolarité au moins équivalent à celui des hommes et elles restent dans la population active rémunérée pendant la plus grande partie de leur vie. Pourtant, en moyenne, les femmes gagnent considérablement moins que les hommes dans la province et cet écart salarial a des répercussions à long terme pour les femmes, notamment en ce qui concerne la retraite et les économies.
- Assurance emploi: Il faut réformer les règles d'admissibilité et les niveaux de prestations du programme d'assurance emploi pour qu'ils soient mieux adaptés aux régimes de travail rémunéré et aux réalités familiales de la vie des femmes. Les règles de la couverture de l'assurance emploi et les niveaux de prestations laissent en plan un grand nombre de Canadiens sans emploi qui ont contribué au fonds. Un nombre beaucoup plus grand de femmes que d'hommes sont inadmissibles aux prestations régulières de l'assurance emploi. Un grand nombre de femmes sont inadmissibles aux prestations de maternité et aux prestations parentales et d'autres n'arrivent pas à vivre avec le niveau actuel des prestations. Il faut un programme étendu de prestations de compassion pour soutenir les responsabilités de prestation de soins familiaux des femmes à l'égard de leurs proches qui vieillissent et qui ont une maladie chronique.
- Services de garde pour enfants: Il faut investir dans un système de services de garde sans but lucratif, abordables, de grande qualité, subventionnés par l'État, pour en garantir l'accès à tous les enfants. La plupart des enfants du Nouveau Brunswick se font garder et la plus grande partie des services de garde ne répondent pas aux normes minimales. Les services de garde pour enfants doivent être valorisés comme un service public essentiel. Nous devons investir dans la création de places en garderies à des prix abordables, en particulier pour les nouveau nés, dans une meilleure formation et une meilleure rémunération des travailleurs en garderie, dans des services qui offrent un milieu d'apprentissage bien équipé et sécuritaire, avec des horaires souples pour répondre aux besoins de tous les parents, du travailleur de quarts à l'étudiant ou à la mère au foyer.
- Logements abordables: Il faut investir dans de nouvelles constructions, la rénovation, et les subventions au loyer pour améliorer l'accès à un logement de qualité, à un prix abordable pour tous les citoyens. Un logement décent est essentiel à une vie productive et sécuritaire pour les citoyens de tout âge, incluant ceux qui ont un handicap, dans toutes les régions. La hausse des coûts du logement du marché et les longues listes d'attente pour les logements sociaux forcent un nombre croissant de femmes à vivre dans des logements insalubres ou dans la rue. Les femmes autochtones qui vivent sur les réserves ou en dehors des réserves ont d'énormes besoins non satisfaits.
- Santé: Il faut mettre en œuvre une stratégie globale de santé génésique comprenant des mesures de réduction de l'incidence des grossesses non voulues, en particulier chez les adolescentes, et améliorer l'accès des femmes à des services de santé mentale et de traitement des dépendances. Le nombre de grossesses chez les adolescentes reste trop élevé et les taux connaissent des variations régionales significatives. Le fait de devenir mère trop tôt limite les possibilités d'éducation et d'emploi, compromet le mieux être des mères et des enfants et contribue à perpétuer le cycle de la pauvreté. Nous

devons veiller à ce que les jeunes et les personnes de tout âge et de toutes les régions de la province aient accès à des services confidentiels qui ne portent pas de jugement et à des renseignements exacts sur la planification familiale, l'avortement, la prévention et le traitement des infections transmises sexuellement (ITS), les soins à la mère et au nouveau né et le soutien aux parents. Les besoins des femmes en matière de traitement des problèmes de santé mentale et des dépendances sont différents de ceux des hommes et les services fournis sont souvent mal adaptés et difficiles d'accès.

- Aide sociale: Il faut lier les taux d'aide sociale à une norme objective pour tenir compte du coût croissant des besoins fondamentaux et du minimum nécessaire pour vivre dans la dignité. Il faut réformer les politiques d'aide sociale ayant des effets punitifs ou contre productifs. Les prestations d'aide sociale sont loin d'atteindre le seuil de la pauvreté. Le gouvernement fédéral doit augmenter les fonds accordés aux provinces pour l'aide sociale et joindre des normes nationales de suffisance au Transfert canadien en matière de programmes sociaux pour garantir que les taux d'aide sociale correspondent au réel coût de la vie. Certaines politiques en matière de bien être pénalisent les personnes qui essaient de s'aider elles mêmes. C'est le cas par exemple de la politique sur le ménage économique. Dans le cas de personnes célibataires, non mariées légalement et qui n'ont pas une union de fait reconnue légalement, l'admissibilité devrait être déterminée de manière individuelle et tenir compte du revenu et des besoins de la personne qui fait la demande. Une nouvelle définition du ménage économique devrait correspondre aux obligations de soutien financier établies dans d'autres lois pour les Néo Brunswickois mariés légalement ou en union de fait.
- Accès à la justice: Il faut augmenter la disponibilité des services de soutien en droit familial et l'accès à l'aide juridique pour les affaires de droit familial et étendre la protection aux affaires de droit des pauvres.
- Politique fiscale: Élimination des politiques fiscales ayant pour effet de creuser l'écart de revenu existant entre les femmes et les hommes, et notamment, entre des groupes particuliers de femmes et d'hommes. La structure fiscale progressive doit en outre être maintenue. Il faut à tout le moins veiller au maintien du modeste niveau de progressivité qui caractérise le système fiscal actuel du Nouveau-Brunswick, puisqu'il contre légèrement l'écart de revenu hommes-femmes en prélevant un pourcentage d'impôt plus élevé chez les plus hauts salariés.

LES FEMMES ET LA POLITIQUE

Échelle municipale - Le Conseil consultatif a soulevé le problème que pose l'absence de restrictions sur les dépenses que peuvent encourir les personnes candidates aux élections municipales pour leur campagne électorale, et l'absence de l'obligation de présenter des déclarations des dons reçus. Sans restrictions des dépenses, les personnes qui ont des intérêts spéciaux peuvent s'assurer plus facilement de faire élire leur représentant. L'absence d'un contrôle financier des campagnes électorales crée un effet démesuré à l'égard des femmes, qui ont un salaire inférieur et qui constituent plus rarement des intérêts monétaires. Le Conseil consultatif a émis un communiqué, à la suite des élections municipales de mai 2008, afin de souligner la faible hausse du nombre de femmes élues et de formuler des recommandations aux nombreuses municipalités qui ont élu un nombre peu élevé de femmes sinon aucune.

Échelle provinciale - Le Conseil consultatif s'inquiète du fait que le Nouveau Brunswick compte le nombre et le taux le moins élevé de femmes au conseil des ministres. Il a recommandé que des mesures soient prises, à moyen et à long terme, car la situation ne s'améliore pas d'elle même, ni malgré les efforts actuels. Le Conseil a recommandé de nouveau que le gouvernement présente une législation qui oblige les partis politiques à adopter un plan visant à contribuer à un plus grand équilibre entre les sexes dans le processus de recherche de candidatures et les nominations dans les circonscriptions électorales, et, conjointement avec les partis politiques, à financer des projets de formation et de mentorat qui visent à encourager et à préparer les femmes à poser leur candidature et à se faire élire. Ces mesures pourraient être mises en place en partenariat avec des groupes de femmes, des associations communautaires et des municipalités. Le Conseil a aussi recommandé que le gouvernement provincial révise ses limites de financement des activités électorales, de manière à réduire les coûts d'investiture et de candidature pour la participation à une campagne électorale. Il a aussi souligné qu'en l'absence de la parité des sexes dans les rangs des élus, il importe encore plus d'adopter une perspective d'égalité des sexes dans toutes les recherches et toutes les propositions soumises au gouvernement à des fins d'étude, et d'inclure le *Guide d'analyse selon le sexe* du gouvernement comme une politique obligatoire faisant partie du cadre de responsabilisation.

Échelle fédérale - Une liste des enjeux importants pour les femmes aux élections fédérales de 2008, *Liste des femmes - Élections fédérales 2008* a été rendue publique. Un résumé de dix sujets et de sources où trouver des des détails a été préparé afin d'aider les électrices à s'adresser aux personnes candidates ou à décider de leur vote. Les sujets étaient : promesse de la garantie constitutionnelle de l'égalité, égalité des droits pour les femmes autochtones, services de garde d'enfants et d'éducation de qualité pour la petite enfance, revenu minimum vital,

logement abordable, violence faite aux femmes, accès à la justice, prestations de maternité et parentales, santé des femmes et représentation politique des femmes.

SERVICES DE SOUTIEN À DOMICILE

Le Conseil consultatif a encore fait part de ses préoccupations concernant les problèmes de recrutement et de maintien du personnel de soutien à domicile dans la province, non seulement parce que la plupart des travailleurs et des clients du service de soutien à domicile sont des femmes, mais aussi parce que le statut et les conditions de travail des aides à domicile sont faibles car les tâches sont traditionnellement accomplies par les femmes et elles sont sous évaluées. Le Conseil consultatif a exhorté le gouvernement provincial de confier la responsabilité des services de soutien à domicile au ministère de la Santé et d'accroître les fonds pour les salaires et les normes applicables aux travailleurs.

CONGÉS DE MATERNITÉ ET PARENTAL

Le Conseil consultatif a continué de promouvoir un meilleur accès et de meilleures prestations au programme national de prestations. En 2008 2009, il a fait part au gouvernement provincial du fait que le congé de maternité, d'adoption ou parental n'était pas calculé comme un service admissible aux fins du régime de pension de retraite de la fonction publique. Une femme en congé de maternité, d'adoption ou parental doit cesser de contribuer au régime de pension de retraite de la fonction publique. Comme option, le gouvernement provincial pourrait adopter une disposition d'exclusion semblable à celle du Régime de pensions du Canada. Cette disposition permet à une femme qui ne reçoit plus de revenus ou dont le revenu est moins élevé parce qu'elle élève ses enfants de moins de sept ans, d'exclure cette période du calcul de ses prestations de retraite.

ACCÈS À LA JUSTICE

Le Conseil consultatif a exprimé sa préoccupation suite à l'annonce de l'élimination du service de médiation / consultation en séparation par les travailleurs sociaux rattachés au tribunal de la famille ainsi que des coupures budgétaires du service d'aide juridique. Le Conseil a dit craindre que cela réduirait les options disponibles aux couples en instance de séparation et ajouterait aux temps d'attente et aux coûts reliés aux tribunaux.

AMALGAME DENTAIRE AU MERCURE - Sommaire

Le mercure pose des risques bien connus pour la santé et l'environnement. Il est un élément de l'amalgame dentaire qui sert à boucher les caries. Des vapeurs mercurielles sont relâchées par la mastication, le brossage et le grincement des dents, ainsi que lors de la pose ou de l'enlèvement de l'amalgame. Les amalgames dentaires constituent une source très importante d'exposition au mercure. Santé Canada affirme que les amalgames libèrent des quantités mesurables de mercure dans l'organisme, mais que les teneurs observées sont en deçà du seuil reconnu de nocivité. Santé Canada recommande de réduire l'exposition au mercure. Certains pays ont interdit l'emploi du mercure dans les amalgames dentaires pour protéger la santé et l'environnement.

La manutention du mercure par le personnel dentaire, presque tous des femmes en âge de procréation, préoccupe également sont souvent exposées au mercure. Il faut noter aussi les préoccupations reliées à l'évacuation des déchets de mercure.

L'amalgame au mercure est un peu moins dispendieux que les solutions de rechange disponibles. Au N.-B. et au Canada, cet amalgame est utilisé, tant chez les patients adultes que les enfants, sans consultation ou sans effort uniforme visant à les renseigner sur les préoccupations et les autres solutions de rechange. L'amalgame au mercure est surtout utilisé dans les cas où les coûts doivent être le moins élevé possible, par exemple lorsqu'une personne est bénéficiaire de l'aide au revenu, puisque le gouvernement ne paie aux dentistes qu'un pourcentage du taux établi. Les femmes et les enfants sont les premiers touchés par tout danger lié à l'amalgame au mercure.

Le Conseil consultatif recommande au gouvernement provincial de ne pas fournir de fonds publics pour la pose d'amalgame dentaire au mercure chez les patients à risque identifiés par Santé Canada.

Le Conseil consultatif a décidé de communiquer aux gouvernements et aux associations professionnelles ses préoccupations au sujet des risques à la santé des femmes et des enfants; l'importance du consentement informé des patients; l'importance de respecter l'avis de Santé Canada relatif au non-usage de l'amalgame au mercure pour les enfants, les femmes enceintes, les personnes atteintes d'une maladie rénale ou dans les cas où l'amalgame est en contact avec des appareils orthodontiques métalliques; l'importance de la sécurité et de la santé du personnel dentaire en milieu de travail; l'importance d'exiger que les cabinets dentaires respectent les normes pour l'enlèvement des amalgames et l'évacuation du mercure. Le Conseil consultatif a aussi décidé de déploire des efforts pour informer les femmes, y compris les renseigner au fait qu'elles ont un mot à dire dans les décisions sur les soins dentaires, qu'elles peuvent refuser les amalgames dentaires et qu'elles doivent absolument faire pression auprès des sociétés d'assurances privées afin qu'elles offrent la possibilité d'avoir recours à des matériaux d'obturation dentaire sans mercure.

CONTRACEPTION D'URGENCE

Le Conseil consultatif continue de promouvoir un meilleur accès à la contraception d'urgence, dans le cadre d'une stratégie de santé sexuelle générale visant à réduire les grossesses accidentelles et le nombre de cas d'infections transmises sexuellement, et de promouvoir la santé de la mère et de l'enfant. Depuis 2008, le contraceptif d'urgence (Plan B) devait être disponible en vente libre dans les pharmacies au Canada, quoique la plupart des pharmaciens du Nouveau Brunswick continuent de conserver le produit derrière le comptoir et qu'il l'offre lorsqu'ils sont consultés et lorsqu'un questionnaire a été rempli.

Le Conseil consultatif est d'accord avec l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie que le plan B devrait être disponible sans devoir consulter un pharmacien. Il a pris diverses mesures visant à faire mieux connaître le manque de sensibilisation à la disponibilité de la contraception d'urgence, aux problèmes posés par la demande des pharmaciens de répondre à des questions personnelles, habituellement au comptoir caisse, avant d'acheter le médicament et à la perte possible du caractère économiquement abordable du produit depuis qu'il est disponible sans ordonnance, puisque le plan B ne figure plus dans les plans de médicaments sur ordonnance et sur les listes de médicaments provinciales, et que les frais de consultation du pharmacien ont été ajoutés au coût. Des lettres ont été envoyées à l'Association des pharmaciens du Nouveau Brunswick, à l'Ordre des pharmaciens du Nouveau Brunswick, aux compagnies privées offrant des plans de médicaments, au ministre de la Santé et à la ministre responsable de la Condition de la femme.

VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Le Conseil consultatif a exhorté le gouvernement d'entreprendre les études des décès causés par la violence familiale comme il l'a promis. De telles études devraient être faites dans chaque cas de décès lié à la violence familiale par une équipe multidisciplinaire, afin de formuler des recommandations visant à réduire la violence familiale et les homicides. Elles devraient inclure une évaluation périodique de la mise en oeuvre des recommandations du comité chargé des études. Le Conseil consultatif a fait parvenir aux ministres pertinents des lettres soulignant la non disponibilité des données sur les incidents de violence contre les femmes, sur l'intervention du service de police et sur les données des tribunaux, des renseignements qui étaient disponibles depuis le début des années 1990. La situation découle de la décision du gouvernement provincial de cesser la publication des données sur l'intervention du système judiciaire dans les incidents de violence faite aux femmes et des changements au système rendant inaccessibles les données de la GRC pendant de nombreux mois. Le *Bulletin 2008 de la situation des femmes* préparé par le Conseil consultatif ne comprenait donc pas les éléments suivants: nombre d'incidents de violence faite aux femmes signalés aux services de police au Nouveau Brunswick, nombre d'incidents de violence faite aux femmes classés par dépôt d'accusations, nombre d'accusés comparaissant devant les tribunaux, nombre de contrevenants condamnés, nombre de contrevenants condamnés à l'emprisonnement, à une peine avec sursis, à une sentence suspendue ou à des amendes, et durée moyenne des peines d'emprisonnement. Le gouvernement provincial s'est engagé à rendre les données disponibles d'ici 2010.

ANALYSE SELON LE SEXE

Ombudsman Dans une lettre adressée au Bureau de l'ombudsman, le Conseil consultatif recommandait que des données selon le sexe et l'analyse de diversité, ainsi que les indicateurs d'égalité, soient inclus dans les rapports de l'ombudsman puisque les programmes ou les politiques à l'étude pouvaient avoir l'impact voulu sur quelques groupes seulement. Vu les différences biologiques et sociales qui existent entre les hommes et les femmes, les programmes et les politiques peuvent avoir un impact différent sur les groupes, surtout si des initiatives sont mises sur pied sans la pleine participation des deux groupes. L'analyse de l'équité et de la pertinence des programmes et des politiques doit donc tenir compte de telles différences. Supposer qu'il n'y « a pas de différences » peut cacher des résultats inéquitables.

Défenseur des enfants et de la jeunesse Une lettre a été envoyée au Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse après la parution du rapport *Plus que de simples paroles - Un rapport d'analyse statistique en appui au Discours sur l'état de l'enfance et de la jeunesse 2008*. Puisque les réalités que vivent les filles et les garçons peuvent être très différentes, le Conseil a recommandé que les prochains rapports contiennent toutes les données selon le sexe et les autres variables de diversité comme l'identité autochtone, ainsi que les éléments suivants : taux de pauvreté chez les enfants et les familles, naissances et avortements chez les adolescentes, abus d'alcool ou d'autres drogues, dépendance au jeu, comportement sexuel et taux de MTS, jeunes ayant recours aux services de toxicomanie et de santé mentale en présentant les problèmes, inscriptions et abandons scolaires, dépenses par élève, scores des tests du PISA, jeunes condamnés et incarcérés, inscriptions dans les établissements postsecondaires par programme, investissement total dans l'aide à l'enfance, enfants pris en charge et jeunes bénéficiant des services de post-tutelle, enfants pris en charge prenant des médicaments psychotropes,

participation à la main d'œuvre, chômage, accidents au travail, demandes d'indemnisation des travailleurs et pourcentage des enfants s'adonnant à des activités sportives.

Commissaire chargé d'examiner l'avenir de la gouvernance locale – Le Conseil consultatif a recommandé au commissaire d'inclure les processus de gouvernance inclusive dans l'examen de la structure et de l'organisation de la gouvernance locale. Des suggestions ont été faites sur l'inclusion de l'analyse selon le sexe et l'analyse de diversité.

Fondations communautaires – Des lettres ont été envoyées aux fondations communautaires de Fredericton et de Saint Jean, à la suite de la publication des rapports sur la vitalité de leur communauté, concernant les indicateurs de développement communautaire. Le Conseil consultatif a recommandé que les données selon le sexe, l'analyse de diversité et les indicateurs d'égalité soient inclus dans les prochains rapports, car un élément clé pour évaluer la santé communautaire est l'écart entre les riches et les pauvres, les nouveaux arrivants et les résidents de longue date, les peuples autochtones et les autres, et les femmes et les hommes. Une liste des pratiques exemplaires fondées sur des approches à la diversité selon le sexe a été fournie. Elle comprend les vérifications municipales en matière de sécurité, les programmes d'activité physique destinés aux personnes à revenu restreint, les programmes de traitement pour toxicomanie selon le sexe, et la préparation à l'emploi tenant compte des responsabilités familiales.

Finances – Les lettres qui ont été envoyées recommandaient d'effectuer une analyse selon le sexe et une analyse de diversité durant la préparation des budgets et les révisions financières, et mentionnaient les obligations du gouvernement de ne pas perpétuer ou accroître l'inégalité, même de façon non intentionnelle. Il a été suggéré de créer une table ronde formée d'experts, d'intervenants de la collectivité et du ministre des Finances.

Santé – Le Conseil consultatif a exhorté le ministre de la Santé d'exiger une analyse selon le sexe de tous les programmes et de toutes les politiques en matière de santé, et d'inclure les résultats de l'analyse, l'information et les données selon le sexe dans tous les rapports de Santé NB. Le Bulletin a démontré qu'un nombre élevé de femmes consultent les centres de santé mentale en raison de symptômes de dépression, qu'un nombre élevé de femmes de tous les groupes d'âges sont inactives, que l'accès aux services de toxicomanie pour femmes seulement est limité, qu'aucun service de toxicomanie comportant des soins résidentiels de longue durée pour femmes n'existe, que d'importantes variables régionales demeurent inexpliquées concernant les accouchements par césariennes, les hystérectomies et les taux de naissance chez les adolescentes, et qu'aucun programme visant à encourager les grossesses planifiées et l'accès limité à l'avortement n'est offert.

Éducation postsecondaire, Formation et Travail – Le Conseil consultatif a exprimé des préoccupations sur le processus du plan d'action sur le développement des compétences et le nouveau Forum permanent sur le développement des compétences qui ne comportent pas un engagement envers l'égalité des sexes et le changement de la position relative des hommes et des femmes au sein de la main d'oeuvre. Le Conseil consultatif a recommandé que le plan d'action comprenne un énoncé sur l'égalité et un engagement envers l'analyse des données, des propositions et des résultats selon le sexe et les groupes de diversité, afin de mettre fin à la ségrégation improductive et le regroupement des emplois, puisque les obstacles à la participation à la main d'œuvre, à l'alphabétisation et à l'entreprenariat peuvent être très différents pour les femmes et les hommes.

RELATIONS COMMUNAUTAIRES

SERVICES D'INFORMATION

Le bureau du Conseil consultatif répond à des demandes d'information provenant de femmes et de groupes, nous arrivant surtout par notre ligne téléphonique sans frais et par courriel. Par exemple, des femmes faisant face à des situations à l'intérieur de leur famille ou reliées à leur emploi ou souhaitant lancer une initiative dans leur communauté, communiquent avec nous pour des renseignements ; ou des groupes nous approchent pour demander un avis ou de l'appui, pour nous inviter à se lier en partenariat ou nous informer de leur événement pour l'inclure dans notre Calendrier des événements ; ou enfin, des commerces et des municipalités nous demandent des renseignements sur des sujets variés tel l'équité salariale, l'intimidation au travail ou les politiques familiales. Notre chronique hebdomadaire dans un quotidien, nos textes éditoriaux publiés à l'occasion dans les quotidiens provinciaux et notre bulletin électronique occasionnent invariablement des réponses et des requêtes du public.

AFFAIRES PUBLIQUES

NouvELLES/ NB Women's News - Notre bulletin hebdomadaire sur les dossiers touchant les femmes, est envoyé, sur demande, à plus de 3 300 personnes au N.-B. et mis en archive sur le site Internet du Conseil.

Bulletin 2008 sur la situation de la femme au N.-B. - Ce document, publié à tous les deux ans, et la douzaine de feuillets qui en sont tirés, sont des documents populaires sur le site internet du Conseil consultatif et lors des événements locaux. Un nouveau feuillet a été lancé en 2008-09, portant sur les femmes immigrantes au N.-B.

Site Internet - Le Conseil consultatif maintient un site internet www.acswcccf.nb.ca où sont tous les documents du Conseil et son populaire Calendrier d'événements. On peut s'y inscrire à la liste de distribution du bulletin électronique NouvELLES et à la Banque de compétences des femmes et s'informer sur les activités à venir concernant l'égalité dans leur région. Les visiteurs au site comptent dans les milliers à chaque mois, et les textes les plus consultés sont le Bulletin de la situation des femmes au N.-B. les publications sur la sexualité, certaines chroniques récentes dont celle sur l'hypersexualisation des filles, et, détail intéressant, le texte historique datant de 1970, le Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, nouvellement numérisé par le Conseil consultatif et rendu disponible sur l'internet pour la première fois. Le site a enregistré plus d'un million d'appels de fichiers en 2008-09. (Les visites sont le nombre d'utilisatrices qui ont visité le site et les appels de fichiers sont les connexions enregistrées par un serveur pour l'envoi de contenu vers l'ordinateur de l'utilisatrice). Des documents pertinents publiés par d'autres groupes sont aussi disponibles à partir du site du Conseil consultatif.

Le Prix Nancy - Le Conseil consultatif commandite un prix donné à des projets étudiants portant sur l'histoire des femmes au N.-B. Le Prix Nancy est offert dans le cadre des Fêtes régionales du patrimoine. Il est nommé pour honorer Nancy Morton, une esclave noire qui tenta d'être libérée de son propriétaire, un Loyaliste du comté de York en 1800. Les projets admissibles doivent avoir pour thème l'histoire des femmes du N.-B. et porter sur un aspect de la vie des femmes, leurs réalisations ou leurs luttes pour l'égalité en tant qu'individus ou groupes; et doivent se baser sur des recherches historiques.

Événements - Le Conseil consultatif organise plusieurs événements publics à travers la province et dans les deux langues officielles. Le matériel découlant de ces sessions est souvent rendu disponible à la population générale par le biais de notre site internet, qui offre l'enregistrement audio de quelques conférences. Les dîners causeries sont devenus pour le Conseil un moyen efficace pour soulever des questions et diffuser des renseignements sur les questions féministes. Depuis 2003, des milliers de personnes ont assisté à ces dîners-causeries.

Plus de 1 250 personnes ont participé aux divers dîners causeries organisé en 2008-09 :

- Mettre fin à la violence sacré - La violence dans les familles religieuses, avec des membres de l'équipe RAVE, Woodstock.
- Sex, Lies and Economics, avec la professeure Joan McFarland, Fredericton.
- Human Trafficking, avec Cpl Mac MacIver de la GRC, Miramichi.
- Aboriginal Languages, or As Long As We Have The Language, avec Elder Imelda Perley, Moncton. (Enregistrement disponsible sur site: www.acswcccf.nb.ca)
- Aboriginal Governance - Healthy Leadership, Healthy Communities, avec Chief Candice Paul, Fredericton.
- How the Indian Act still prefers male Indians and their descendants - and how Sharon McIvor is taking on the Indian Act, avec l'avocate et activiste Sharon McIvor, Fredericton and Tobique. (Enregistrement de la session de Fredericton disponible sur site: www.acswcccf.nb.ca)
- On ne travaille pas pour des pinottes, une pièce de théatre par Théâtre Moncton Sable, Fredericton.
- Elders in Aboriginal Communities, avec Elder Gwen Bear, Fredericton. (Enregistrement disponible sur site: www.acswcccf.nb.ca)

Les travailleuses du sexe dans les provinces maritimes, avec co-auteures/professeures d'université Gayle MacDonald & Leslie Ann Jeffrey, Campbellton. (Enregistrement disponible sur site: www.acswcccf.nb.ca)
Le sexe et les taxes au N.-B., avec la fiscaliste et professeure de droit Kathleen Lahey de Queen's University, Fredericton. (Enregistrement disponible sur site: www.acswcccf.nb.ca)
Lancement du site web contre l'intimidation au travail, Marilyn Noble & Judy MacIntosh, Fredericton.
Municipalités à la mesure des femmes et des familles, avec Nicole Boily, Moncton. (Enregistrement disponible sur site: www.acswcccf.nb.ca)
Aboriginal Women Workshop on Healthy Relationships, avec Natalie McBride & Miigam'agan, St. Mary's First Nation.
Des services de garde d'enfants de qualité, avec Jody Dallaire, St. Andrews, Saint Jean et Moncton.
First you research, then you make change - Celebrating 15 Years of the Muriel McQueen Fergusson Centre for Research on Family Violence, Fredericton.
Atelier avec SACO, Aboriginal Women on Budgeting/ Financial Management, Fredericton.
Atelier avec SACO, Aboriginal Women on Boards Skills, Fredericton.
Women and Immigration in Atlantic Canada, Dre Evangelia Tastsoglou & Dre Alexandra Dobrowolsky, Fredericton.
Moving Women's Issues Forward, présidente du FCC FCCP Sue Calhoun, Fredericton.
Ending Sexual Violence, avec Kendra Cahill & Bill Patrick, Fredericton.

Le Conseil a organisé en 2008-09 quatre ateliers intensifs conçus pour les personnes autochtones traitant de sujets d'intérêts aux femmes autochtones et leurs communautés, quelques-uns en partenariat avec le NB Aboriginal Women's Council Inc. (Quatre autres ateliers ont aussi été organisés avec le but de sensibiliser les femmes non-autochtones aux problèmes spécifiques des femmes autochtones.) Un atelier d'une demi journée sur les relations saines (individuelle et communautaire) fut donné à la communauté St. Mary's First Nations. Ä Tobique First Nations, un atelier d'une journée sur le projet de loi C-31 avec Sharon McIvor, une avocate/activiste et membre de la réserve Lower Nicola en Colombie-Britannique, qui conteste les provisions sexistes qui se trouvent dans la Loi sur les Indiens, fut aussi une célébration des efforts des femmes de Tobique sur cette même bataille dans les années 1980. Le Conseil a travaillé avec SACO (Service d'assitance canadienne aux organismes) pour rendre disponible deux de leurs ateliers, soit Aboriginal Women for Tomorrow Program et Skills Development for Boards and Budgeting/ Financial Management. Des femmes autochtones venant de partout au N.-B. ont put profiter des ces ateliers gratis.

Le Conseil, en novembre 2008, a aussi organisé une conférence de deux jours pour des représentants de groupes de femmes. Des Outils pour le changement 2008 comprenait un atelier intensif d'une journée sur les entrevue avec la média et des sessions d'orientation sur l'équité salariale et sur le sexe et la taxation. 20 groupes ont été représentés par environ 60 femmes, durant une tempête de neige, à cet événement. Les commentaires d'évaluation furent très positifs.

Le Conseil a également été présent à des salons et conférences avec son kiosque d'information et a donné des conférences à plusieurs reprises.

RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS

Le Conseil consultatif a rencontré des ministres pour discuter de questions d'intérêt aux femmes qui concernent leur ministère. Le Conseil a avisé le gouvernement qu'elle invite les consultations et les offres de collaboration sur les dossiers d'intérêt commun.

Les membres du Conseil consultatif ont organisé un déjeuner rencontre pour les députés à l'Assemblée législative, afin de rehausser le niveau de conscientisation au travail et au mandat du Conseil et de ses membres dans les régions.

Le Conseil siège à divers comités gouvernementaux dont un comité interne qui travaille à une campagne de prévention de la violence, un comité sur le développement des compétences et un sur le logement.

RELATIONS AVEC LES GROUPES DE REVENDICATION DE L'ÉGALITÉ

Le Conseil a collaboré en 2008-09 à quelques projets conjoints avec des groupes de femmes et de défense des droits, notamment en vue de l'organisation d'événements, dont des dîners causeries. Le Conseil est souvent invité à se joindre à des coalitions formées pour faire avancer un dossier, dont, en 2008-09, une coalition sur les services de soutien non payés, et une sur la réduction de la pauvreté. Quelques organismes ont sollicité l'expertise du Conseil consultatif sur l'analyse comparative entre les sexes, soit dans le but de faire cette analyse dans un dossier spécifique tel la santé, soit afin d'adopter cette analyse au niveau du fonctionnement global de l'organisme.

Le site Internet du Conseil se veut un centre d'informa-

RELATIONS COMMUNAUTAIRES (suite...)

des documents de d'autres groupes.

Le Conseil est représenté d'office au comité directeur du nouveau groupe provincial, le Regroupement féministe du N.-B. Le Conseil continue d'agir comme consultant avec le groupe féministe de la région de l'Atlantique, Femmes Équité Atlantique. Le comité organisateur du Sommet des femmes qui aura lieu dans le cadre du Congrès mondial acadien en août 2009 dans la péninsule acadienne, ont sollicité les avis du Conseil pour le travail d'élaboration de son programme.

MÉDIAS

Le Conseil a reçu des douzaines de demandes des médias pour des entrevues, des renseignements et des noms de personnes-ressources en 2007-08. Les thèmes comprenaient les accusations d'agression sexuelle, les questions d'intérêt aux femmes dans les élections fédérale et municipale, l'avortement, l'intimidation en milieu de travail, la violence, les sages-femmes, et le recouvrement des pensions alimentaires.

Le Conseil a émis des communiqués aux médias sur divers sujets, dont les femmes et l'élection municipale de 2008, les services des médiateurs/travailleurs sociaux dans les tribunaux de la famille et la réforme fiscale.

La présidente du Conseil signe une chronique hebdomadaire dans le Moncton Times & Transcript et divers textes d'opinion dans le quotidien L'Acadie nouvelle et aux autres journaux. Les chroniques sont également publiées par le journal internet StraightGoods.ca et offerts à divers journaux hebdomadaires qui le demandent. Elles sont disponibles dans les deux langues officielles sur le site internet du Conseil. En 2008-09, les sujets de ces commentaires ont inclus le faible nombre de femmes dans les médias d'opinion, les services de garde, les lacunes dans les services d'aide juridique, les femmes en politique, la violence faite aux femmes, les droits des femmes autochtones, les droits des partenaires en union de fait, les droits de la personne, l'alphabétisation, l'élimination de la pauvreté, les tribunaux spécialisés, l'intimidation en milieu de travail, le sexe et les taxes, le travail du sexe, l'aide sociale, le sexe et la santé mentale, l'abus sexuel par les médecins, la maternité, la croissance démographique, la contraception d'urgence, les femmes immigrantes, l'équité salariale et le hockey.

LANGUES OFFICIELLES

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme n'a pas fait l'objet de plainte au Bureau du commissaire aux langues officielles en 2008-09.

PUBLICATIONS EN 2008-2009

Les ouvrages suivants, qui peuvent être consultés en ligne à l'adresse www.acswcccf.nb.ca ou être commandés en communiquant avec le Conseil consultatif, ont été publiées en 2008-09 :

Réforme fiscale - Énoncé de position du CCCF NB, septembre 2008.

Le travail sexuel et le droit des femmes, Énoncé de position du CCCF NB, juin 2008.

Stratégie de réduction de la pauvreté, Énoncé de position et recommandations du CCCF NB, février 2009.

Feuillets d'information du *Bulletin sur la condition de la femme au N.-B. 2008* - Population, familles et modalités de vie; Services de garde des enfants; Femmes âgées; Responsabilités familiales; Femmes autochtones; Femmes ayant un handicap; Jeunes; Travail rémunéré; Femmes et postes d'influence; Revenu et pauvreté; Santé; Violence; Femmes et immigration.

Et les femmes alors? Analyse sexospécifique du *Document de travail sur le régime fiscal du Nouveau-Brunswick*, par Kathleen A. Lahey, professeure, département du droit, Queen's University, le 31 juillet 2008.

Dix choses que vous devez savoir sur la pauvreté - Un sommaire sur la pauvreté au Nouveau-Brunswick, 2009.

« Un cadeau pour un monde meilleur » - Des idées de cadeaux qui apportent le changement, 2008.

ÉTATS FINANCIERS

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME

31 MARS 2009

Vérificateur général du Nouveau-Brunswick

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la présidente et aux membres du
Conseil consultatif sur la condition de la femme

J'ai vérifié le bilan du Conseil consultatif sur la condition de la femme au 31 mars 2009 ainsi que l'état des recettes, des dépenses et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2009, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général
Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 22 mai 2009

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
ÉTAT DES RECETTES, DES DÉPENSES ET DE L'EXCÉDENT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009	2008
ACTIF		
Debiteurs - Province du Nouveau-Brunswick	59 780 $	85 224 $
PASSIF ET EXCÉDENT		
Frais courus	- $	7 455 $
Excédent	59 780	77 769
	59 780 $	85 224 $

Approuvé par le conseil

_____ présidente

_____ membre

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
ÉTAT DES RECETTES, DES DÉPENSES ET DE L'EXCÉDENT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009 Budget	2009 Réel	2008 Réel
RECETTES			
Subventions - Province du Nouveau-Brunswick	448 200 $	448 200 $	438 000 $
DÉPENSES			
Services personnels	272 700	257 365	233 977
Autres services	161 800	191 400	159 893
Fournitures et approvisionnements	8 100	13 634	15 815
Contributions et subventions	-	-	4 439
Bien et matériel (note 2)	5 600	3 790	6 868
	448 200	466 189	420 992
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	- $	(17 989)	17 008
Excédent, début de l'exercice		77 769	60 761
EXCÉDENT, fin de l'exercice		59 780 $	77 769 $

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2009

1. Objectif de l'organisation

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme conseille le gouvernement provincial sur les questions de la condition de la femme et porte les sujets d'intérêts aux femmes à l'attention du public.

2. Principale convention comptable

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'équipment et de mobiliers aux dépenses durant l'exercice où la dépense est engagée.

3. Dépenses ne figurant pas dans les états financiers

Les frais de location du bureau du Conseil sont payés par la Province du Nouveau-Brunswick et ne figurent pas dans les dépenses du Conseil. De plus, des services de traduction d'une valeur de 20 365$ sont fournis par la Province et ne figurent pas dans les dépenses du Conseil.

Le ministère des Finances a assumé la responsabilité des coûts reliés à la technologie de l'information, au service des ressources humaines et à l'administration financière du Conseil.

4. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.